



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Vers l'avenir

1983 - 2023

TABLE DES MATIÈRES

LIGNE DU TEMPS

40 ans de réalisations	3
40 ans d'histoire racontée par Lionel Levac	4

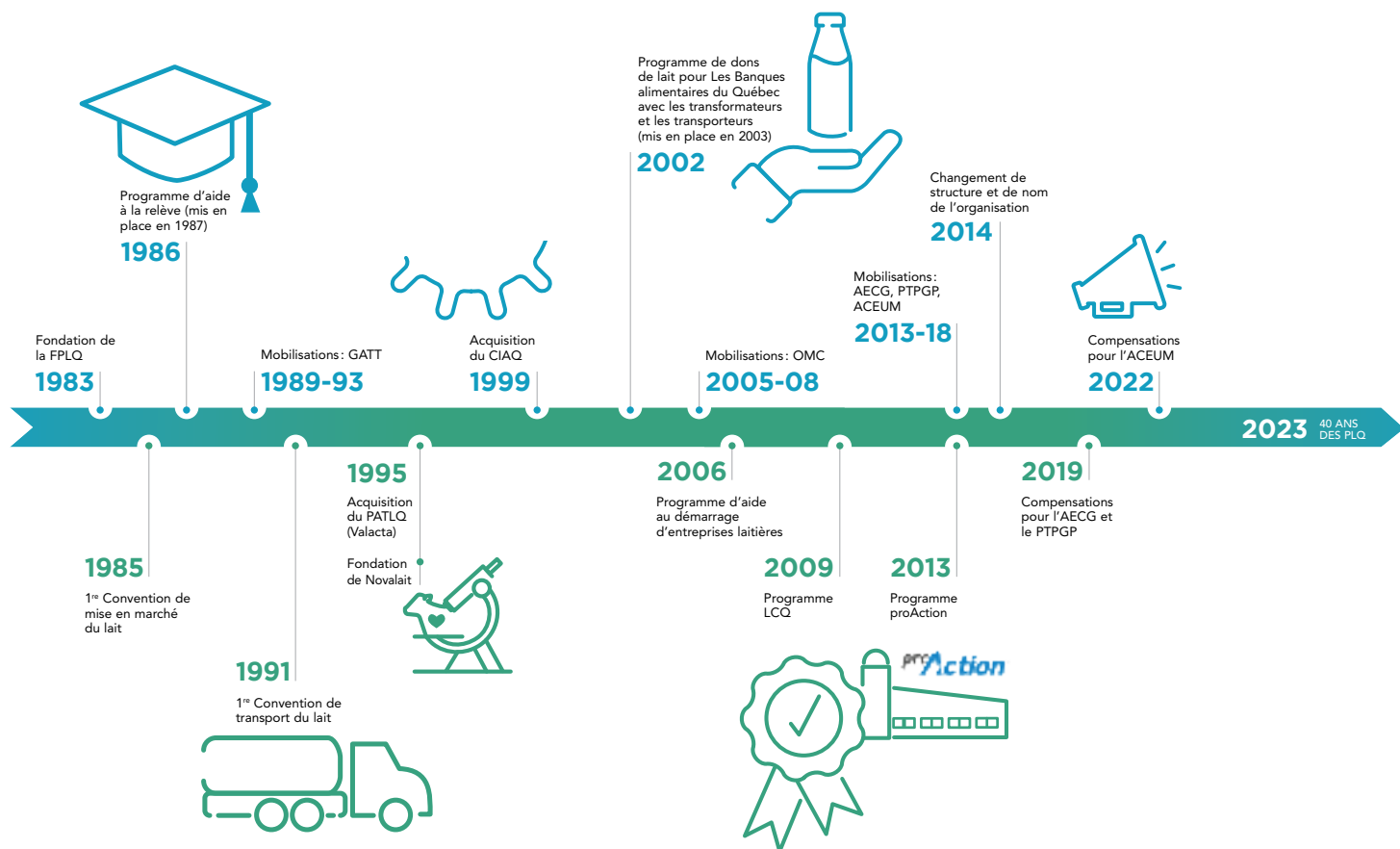
PAGES THÉMATIQUES DU RAPPORT ANNUEL

40 ^e anniversaire	5
Des outils collectifs	7
Les grandes batailles	9
Vers l'avenir	11

ARTICLES PARUS DANS LA REVUE

Les PLQ ont 40 ans	13
Les grandes batailles	15
Le programme de dons de lait	17
Jamais sans ma pub	19
Les Producteurs de lait du Québec tournés vers l'avenir	24
Quatre décennies à bâtir la mise en marché collective	30
La Ferme des Chutes 40 ans plus tard	33
À quoi ressemblait la production laitière en 1983?	39
La recherche au coeur du développement des PLQ	41
Une carrière consacrée aux producteurs de lait	44

40 ans de réalisations



40 ans d'histoire racontée par Lionel Levac



40 ans

Les Producteurs de lait du Québec célèbrent cette année leur quarantième anniversaire. D'abord fondée sous le nom de la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'organisation prendra son nom actuel en 2014. Évidemment, les producteurs laitiers québécois n'étaient pas sans représentation avant. Ils étaient représentés par la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui représentait les producteurs de lait nature depuis les années 1950, et la Fédération des producteurs de lait industriels du Québec, fondée en 1966. Ils s'étaient également dotés de quatre plans conjoints.



40^e anniversaire

Au tournant des années 80, les producteurs obtiennent la fusion des plans conjoints en un seul : le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec. Un office administrera ce plan conjoint jusqu'à la mise sur pied de la Fédération des producteurs de lait du Québec en 1983, résultat de la fusion des deux précédentes fédérations. Depuis cette date, l'organisation a su élaborer les outils collectifs nécessaires au développement du secteur laitier tout en se mobilisant pour préserver son modèle unique : la gestion de l'offre et la mise en marché collective.

Les grands chantiers se sont succédé. Au plan québécois, il aura fallu d'abord négocier la première convention de mise en marché (1985) et la première convention de transport (1991), puis travailler sur le paiement du lait par composants (1992) ainsi que sur le partage de tous les marchés par tous les producteurs (1996). Au plan canadien, les provinces de l'est (P5) vont mettre en commun les revenus et les marchés (1995) et l'ensemble des provinces les classes spéciales (1995). Tous ces efforts à l'échelle provinciale et nationale assureront une plus grande équité entre les producteurs, protégeront le modèle de gestion de l'offre et garantiront un environnement favorable pour le développement de l'industrie laitière au Québec.

Alors que le secteur laitier québécois se structurait, d'autres avaient une vision différente, moins collective et plus mondialisée, de ce que devrait être la production laitière québécoise. Que ce soit par intérêt idéologique ou économique, les producteurs d'ici ont eu à défendre leur modèle et sensibiliser autant les décideurs que le grand public à l'importance de la mise en marché collective et à la gestion de l'offre. De fait, lors des négociations du GATT¹ (1989-1993), l'ALENA² (1994-1997), l'OMC³ (2005-2008), l'ACI⁴ (2009), l'AECG⁵ (2012-2013), le PTPGP⁶ (2015-2016) ou l'ACEUM⁷ (2018), ou encore dans le contexte de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, les producteurs ont dû se mobiliser pour faire entendre leur point de vue, gagner des alliés et obtenir un dédommagement pour les pertes encourues.

Mais surtout, toutes ces innovations, ces outils collectifs et ces luttes servent à préparer le futur. Les quarante dernières années auront établi des bases solides sur lesquelles s'appuyer pour continuer de développer le secteur et garder la faveur du public. Les enjeux changeront, il faudra demeurer exemplaire en matière de bien-être animal et nous dépasser dans le domaine du développement durable. Les choix des consommateurs et les marchés des prochaines années continueront de solliciter de l'adaptation tant à la ferme que collectivement. Mais heureusement, les producteurs de lait québécois peuvent compter sur quatre décennies d'expertise et de réalisations pour les accompagner vers l'avenir.

1 Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

2 Accord de libre-échange nord-américain

3 Organisation mondiale du commerce

4 Accord sur le commerce intérieur

5 Accord économique et commercial global

6 Partenariat transpacifique global et progressiste

7 Accord Canada-États-Unis-Mexique



40 ans

Dans les quarante dernières années, les producteurs laitiers québécois ont su tirer pleinement parti des avantages d'agir collectivement en se dotant d'outils aujourd'hui jugés essentiels au secteur laitier, tant à la ferme que pour l'ensemble des producteurs.

Les grandes structures du secteur, comme la convention de mise en marché et la convention de transport, offrent un cadre normé pour les échanges entre partenaires de l'industrie. L'amélioration de ces conventions demeure un travail constant depuis leur signature, non seulement pour faire évoluer l'entente en fonction des besoins des parties, mais aussi pour s'adapter aux réalités changeantes du secteur et des marchés.



Des outils collectifs

Les outils collectifs à la disposition des producteurs sont plus nombreux que ce qui est conventionné. Dès la fondation de la Fédération des producteurs de lait du Québec, ses membres ont choisi de la doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses mandats. C'est ainsi qu'a été créée une expertise unique en étude et prédiction des marchés. L'administration des plans conjoints et des conventions nécessite également une équipe dédiée à l'organisation et la bonne marche du secteur. En outre, les producteurs ont choisi de se donner un robuste programme de promotion des produits qui aura su marquer des générations de Québécois et de Québécoises avec ses campagnes les plus mémorables.

Il en va de même des organisations externes que les producteurs ont choisi d'acquérir ou de contribuer à fonder. En devenant le principal actionnaire du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) (1995), l'ancêtre de Valacta, Les Producteurs de lait du Québec s'impliquent dans le développement d'expertise spécialement destinée à la réussite des entreprises laitières. En fondant Novalait (1995) avec ses partenaires de la transformation, Les Producteurs de lait du Québec agissent concrètement en faveur du développement des connaissances et des compétences dans la production et la transformation. Les solutions trouvées par les chercheurs continuent d'offrir des réponses aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. L'acquisition du CIAQ (1999) consolide le rôle proactif des Producteurs de lait du Québec dans la proposition d'expertise visant à rendre les troupeaux laitiers, ainsi que les fermes, toujours plus performants.

Enfin, la solidarité des producteurs se reflète concrètement dans les programmes d'aide à la relève (1987) et d'aide au démarrage (2006). Les producteurs d'ici choisissent ainsi d'appuyer ceux qui souhaitent se joindre à la production, qu'ils soient d'une famille en production laitière ou qu'ils veulent démarrer une nouvelle entreprise. Ces programmes contribuent à la pérennité des entreprises, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Les avantages de ces outils collectifs ne sont pas à négliger. Ils sont un atout formidable pour aborder les problèmes du futur avec des bases solides, une expertise consolidée et un potentiel qui fait l'envie de plusieurs autres secteurs économiques. Les prochains défis seront différents de ceux des quarante dernières années, mais pour les relever, les producteurs pourront compter sur plus d'outils établis ou en développement. Il y a un avantage certain à pouvoir compter sur le travail et la vision des cohortes de producteurs des quatre dernières décennies pour se projeter vers l'avenir.



40 ans

Le modèle de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective est unique en son genre sur la planète. Si plusieurs États ont par le passé adopté des modes de mise en marché de certains produits agricoles organisés, il n'en reste que très peu. Le Québec et le Canada peuvent être fiers d'avoir su préserver l'organisation de ses secteurs sous gestion de l'offre contre les attaques répétées d'acteurs idéologiquement ou économiquement intéressés.



2018

Les grandes batailles

Afin de préserver un modèle qui fonctionne dans l'intérêt de la majorité et qui assure une meilleure équité entre les producteurs, il faut être prêts à se mobiliser pour le défendre, et c'est exactement ce qu'on fait les producteurs québécois plusieurs fois dans leur histoire. Si avant les poussées libre-échangistes des années 90, il était souvent reconnu que la production alimentaire devait se retrouver exclue de la plupart des accords commerciaux – ce que les économistes appellent « l'exception agricole » – la donne allait changer.

Les discussions autour des accords du GATT avaient raison d'inquiéter les producteurs qui ont multiplié les actions publiques pour demander que les productions sous gestion de l'offre soient exemptées des accords. En 1992, plus de 40 000 producteurs manifestent à Ottawa à cet effet. Malheureusement, les accords signés par les pays participants, dont le Canada, prévoient l'ouverture des marchés pour les productions agricoles sous gestion de l'offre. Si la signature de l'ALENA épargne les productions sous gestion de l'offre, le déclenchement d'un nouveau cycle de négociations de l'OMC à Doha en 2001 fait craindre aux producteurs des concessions supplémentaires.

Bien que le monde soit de plus en plus ancré dans une logique de libéralisation des marchés, les négociations à l'OMC sont rompues en 2008. Après quelques batailles en politique interne pour protéger la mise en marché collective, notamment dans le contexte de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, entre 2006 et 2008, ou lors des négociations de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) en 2009, on passe alors de l'ère de grands accords multilatéraux globaux aux accords bilatéraux ou multilatéraux régionaux. C'est ainsi que, coup sur coup, le gouvernement canadien sacrifie des parts de marché du secteur laitier dans l'objectif de conclure des accords avec l'Europe (AECG – 2013) et les pays de la zone Pacifique (PTPGP – 2016). L'administration Trump allait forcer un renouvellement de l'ALENA et la gestion de l'offre était dans la mire du président américain. Le Canada a dû faire de nouvelles concessions dans le cadre de la signature de l'ACEUM (2018), mais le modèle résiste.

Par la gestion de l'offre, les producteurs d'ici ont toujours voulu produire le lait pour répondre aux marchés d'ici. Une formule favorable au développement durable, permettant un meilleur arrimage entre la demande et l'offre et évitant le gaspillage alimentaire. Elle permet aussi un équilibre entre les revenus des producteurs et le coût du lait. Lorsque le gouvernement a cédé de manière permanente des parts de marché, il a freiné la croissance de l'industrie laitière d'ici et il a reconnu rapidement que cela engendrerait des pertes pour les producteurs. C'est pourquoi des compensations ont été annoncées en 2019 pour l'AECG et le PTPGP, puis en 2022 pour l'ACEUM.

Malgré tous ces assauts, la gestion de l'offre et la mise en marché collective sont toujours en vigueur au Québec et au Canada. La mobilisation des producteurs et la force de leurs convictions sont responsables du maintien du modèle, et alors que les grandes batailles des prochaines années restent à déterminer, il va sans dire que la force de ces convictions et cette ingéniosité, pour émerger victorieux, devra se tourner vers l'avenir.



1989



2005



40 ans

Les prochaines années seront aussi importantes pour les producteurs laitiers que les quarante dernières.

Les enjeux et la société évoluent. Les demandes des consommateurs et les préoccupations des citoyens changent et reflètent la réalité contemporaine. Si les grandes questions économiques et la mondialisation étaient sur toutes les lèvres dans les années 90 et 2000, force est de constater que les prochains défis seront d'une autre nature, notamment avec les préoccupations liées au bien-être animal et au développement durable.



Vers l'avenir

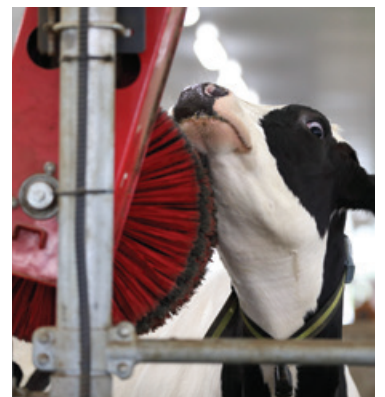
Heureusement, si Les Producteurs de lait du Québec peuvent se permettre de célébrer leur quarantième anniversaire, c'est qu'ils ont mis en place des outils qui leur assureront de pouvoir relever les nouveaux défis. Appuyés par une mise en marché collective solide et rodée ainsi qu'une compréhension de l'évolution des marchés, des démarches sont déjà entreprises afin de préparer le secteur aux prochains défis. La planification stratégique des Producteurs de lait du Québec sera un instrument clé dans les prochaines années pour agir avec efficacité et agilité dans la mise en marché d'un lait d'une qualité exceptionnelle.

Les travaux menant à l'adoption d'un plan de développement durable permettront aux producteurs laitiers de continuer d'exercer leur initiative et d'être proactifs pour répondre aux attentes de la société. En se fixant un objectif ambitieux, la carboneutralité d'ici 2050, et en se dotant d'une approche structurée, les producteurs mettent l'épaule à la roue et font partie de la solution. Par leurs actions et leur vision, Les Producteurs de lait du Québec mobilisent les partenaires de l'industrie pour que la recherche, les transferts et les services à la ferme contribuent à cette vision.

Si les grandes batailles des quatre dernières décennies n'ont pas empêché des concessions dans le marché laitier canadien, elles auront tout de même permis de maintenir la gestion de l'offre et la mise en marché collective. L'appui du public et des parlementaires, tant à Québec qu'à Ottawa, est toujours au rendez-vous. Le legs de ces batailles est non seulement présent dans le maintien du modèle cher aux producteurs laitiers, mais également dans une grande sympathie des consommateurs envers ces derniers. Il s'agit là d'un atout significatif pour les défis à venir.

Non seulement les gains passés et les outils collectifs développés dans les dernières années permettent aux producteurs laitiers de démarrer les projets futurs avec une certaine avance, mais ils offrent aussi un espace de réflexion et d'innovation. Il devient possible de doter l'organisation d'une vision pour les prochaines années qui est ambitieuse et dont le succès sera au bénéfice de tous les producteurs.

Une vision résolument tournée vers l'avenir.



1983-2023

Les Producteurs de lait du Québec ont 40 ans

Tout au long de 2023, nous vous présenterons des articles thématiques qui mettront en lumière les moments marquants des 40 dernières années.

- Quarante années se sont écoulées depuis la fondation de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui est devenue, en 2014, Les Producteurs de lait du Québec. Pendant toutes ces années, l'organisation a travaillé à la défense des intérêts des producteurs et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de revenus par la mise en marché collective de leur lait. Elle est arrivée à relever les défis qui se sont dressés sur sa route en étant guidée par des valeurs qui lui sont chères : la solidarité, l'innovation, la détermination, l'équité et l'ouverture. Retour sur quelques moments marquants.

1983

- En février 1983, la Fédération des producteurs de lait du Québec (lait nature) et la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec adoptent une résolution pour accepter qu'une nouvelle fédération soit formée pour regrouper tous les syndicats de producteurs. Deux mois plus tard, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) voit officiellement le jour. En juin, elle devient officiellement l'administrateur du plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec.



Assemblée de fondation de la FPLQ.

1985

- Les deux premières conventions de mise en marché du lait sont signées. La première avec les coopératives laitières et la Fédérée, la deuxième avec le Conseil de l'industrie laitière qui représente les transformateurs privés. Le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) est aussi créé cette même année.

1986

- Le Programme d'aide à la relève en production laitière est adopté. Il sera lancé en 1987.

1991

- La première Convention de transport du lait est signée. Cette entente unique permet de répondre efficacement aux garanties d'approvisionnement des conventions de mise en marché et de rationaliser le ramassage du lait à la ferme et sa livraison aux usines. Les négociations avaient commencé en 1987 et la volonté d'arriver à une telle convention remontait à la mise en place du plan conjoint de 1980.

1992

- En février, 40 000 producteurs manifestent à Ottawa pour préserver la gestion de l'offre dans le cadre des négociations du GATT.

Le paiement du lait selon les composants est mis en application en août.



Manifestation à Ottawa pour préserver la gestion de l'offre dans le cadre des négociations du GATT.

1994 à 1997

- L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est signé. À la suite des pressions des producteurs de lait, les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas affectés par cet accord. Malgré une contestation américaine en 1997, la gestion de l'offre demeure exclue.

1995

- La FPLQ devient principale actionnaire de la société en commandite Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLO) qui deviendra Valacta, puis Lactanet. La FPLQ fonde également Novalait.



Les fondateurs de Novalait.

1999

- La FPLQ acquiert le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) avec le Conseil québécois des races laitières et le Conseil provincial des cercles d'amélioration du bétail.

2003

- La FPLQ se joint à Agropur coopérative, à l'Association des transporteurs de lait du Québec, au Conseil des industriels laitiers du Québec, à la coopérative agroalimentaire Nutrinor et au Syndicat des producteurs de lait de Québec afin d'instaurer un programme de dons de lait et de produits laitiers. Grâce à ce programme, les producteurs peuvent donner du lait qui, une fois transformé gratuitement par les transformateurs, est distribué sous forme de lait ou de produits laitiers dans toute la province, par l'entremise de l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons.

2005 à 2008

- Les producteurs se mobilisent contre l'importation de concentrés protéiques et en vue des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils obtiennent un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes, des mesures pour limiter ces importations et l'adoption des normes de fabrication des fromages.



Mobilisation contre les importations de concentrés protéiques qui mènera à un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes.

2006

- Le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières est mis sur pied.

2013-2021

- Le gouvernement canadien cède un total de 8,4 % du marché du lait lors des négociations successives de l'AECG avec l'Europe, du PTPGP avec les pays de la zone Pacifique, puis de l'ACEUM en remplacement de l'ALENA avec les États-Unis et le Mexique. La gestion de l'offre demeure tout de même en place. Bien que les producteurs auraient préféré conserver ce marché, ils obtiennent des compensations pour les pertes de marché liées aux deux premiers accords.

2014

- La Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) devient Les Producteurs de lait du Québec (PLQ).

2021

- Les PLQ amorcent l'élaboration d'une stratégie de développement durable.

2022

- Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de compensations aux producteurs pour les pertes de marché en lien avec l'ACEUM. Il promet également de ne plus faire de concessions dans de futurs accords commerciaux.

Les PLQ travaillent à l'élaboration de leur planification stratégique 2023-2030, qui leur permettra de relever les défis des prochaines années et de demeurer un secteur compétitif. ■

Ce nouveau logo
sera utilisé tout au long de
l'année pour souligner le
40^e anniversaire
de l'organisation.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

40 ans

Les grandes batailles

- Durant les 40 dernières années, Les Producteurs de lait du Québec ont mené plusieurs batailles pour préserver la gestion de l'offre et assurer la pérennité des fermes laitières. Revivez certains de ces moments marquants.

1989 À 1993

Des milliers de producteurs agricoles se sont mobilisés, dans le cadre des négociations du GATT¹, pour préserver la gestion de l'offre. En 1989, ils étaient 11 000 à manifester sur la colline du Parlement à Ottawa. Récidive en 1992 : cette fois, ils étaient 40 000 à se tenir debout pour protéger leur modèle de production.

2004

Des producteurs de lait ont formé le Convoi pour un lait équitable dans le but d'obtenir une hausse du prix du

lait à la ferme de 7 ¢/l. Ils ont pris la route pour Ottawa en tracteur où ils espéraient rencontrer la Commission canadienne du lait (CCL) avant qu'elle n'annonce le prix du lait. La CCL a précipité son annonce et accordé une hausse de 5 ¢/l, la plus forte jamais octroyée.

2005 À 2008

Les producteurs de lait se sont mobilisés contre l'importation de concentrés protéiques et pour défendre l'agriculture d'ici dans le cadre des négociations à l'OMC². Ils ont obtenu un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes, des mesures pour limiter ces importations et l'adoption des normes de fabrication des fromages.

2009

Les producteurs ont milité pour que les mesures portant sur la gestion de l'offre, la mise en marché collective et les normes d'étiquetage et de composition des aliments soient exclues du nouveau texte de l'Accord sur le commerce intérieur. Leurs actions n'ont pas empêché l'adoption du nouveau

Par AUDREY GENDRON, secrétaire de rédaction, PLQ



En 2005, plus de 1000 agriculteurs, partenaires et citoyens ont marché dans les rues de Montréal en brandissant le slogan *D'abord nourrir notre monde!*

texte, mais elles ont forcé les ministres responsables à multiplier les déclarations indiquant que la gestion de l'offre et les règles qui assurent la spécificité des aliments seraient protégées.

2012-2013

400 partenaires GO5 ont lancé une campagne d'appui à la gestion de l'offre devant l'accélération des négociations pour l'AECG³. Un grand rassemblement a, entre autres, eu lieu



Le convoi pour la gestion de l'offre a pris la route pour Ottawa en décembre 2004.



Des producteurs de lait, des fromagers et des partenaires ont marché dans les rues de Québec en réaction à l'accord de principe pour l'AECG.

au centre-ville de Montréal. Le but était de réitérer l'importance de préserver l'intégralité de la gestion de l'offre quelques semaines avant la rencontre ministérielle de Bruxelles. Suite à l'annonce de l'accord de principe qui a accordé à l'Europe un accès supplémentaire au marché canadien, plusieurs activités de communication ont aussi été

organisées, dont une marche de solidarité réunissant des producteurs de lait, des fromagers et des partenaires.

2015

La campagne *Forts et unis pour la gestion de l'offre* a été lancée lors des négociations en vue du PTPGP⁴. Les producteurs et leurs partenaires ont participé à une grande opération d'affichage et à une quarantaine d'événements de presse, de manifestations et de rassemblements. Les retombées médiatiques de la campagne ont été considérables et la protection de la gestion de l'offre a fait partie des enjeux économiques de la campagne électorale fédérale.

2016

Le 2 juin, plus de 2 000 producteurs de lait ont rejoint 500 collègues d'autres provinces canadiennes sur la colline du Parlement à Ottawa. Un convoi de quelques dizaines de tracteurs était aussi sur place. Les producteurs ont demandé au gouvernement de poser des gestes concrets pour régler le dossier du lait diafiltré et celui du report de droits de douane ainsi que des compensations pour les dommages annuels qui allaient être causés par l'entrée en vigueur du PTPGP et de l'AECEG.

2018

Les PLQ ont mené plusieurs activités pour préserver la gestion de l'offre durant les négociations en vue de l'ACEUM⁵. Le 31 août, avec leurs partenaires du Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO),



En 2018, un convoi de tracteurs s'est rendu à Montréal pendant la rencontre des premiers ministres des provinces et du Canada.



Bruno Letendre, alors président des PLQ, s'adresse aux médias durant une manifestation à Montréal.



En juin 2018, Daniel Gobeil, alors premier vice-président des PLQ, rencontre Justin Trudeau à Chicoutimi.



Les activités de mobilisation de 2016 ont généré une couverture médiatique sans précédent : 600 articles de presse et 2 000 segments radio, télé et web.



Lors d'une conférence de presse historique, les quatre principaux partis politiques en lice aux élections québécoises ont demandé le maintien de la gestion de l'offre.

les PLQ ont notamment organisé une conférence de presse réunissant les quatre principaux partis politiques en lice aux élections québécoises, dont trois des quatre chefs, qui ont interrompu leur campagne pour demander le maintien de la gestion de l'offre. De l'avis de plusieurs, il s'agissait d'une trêve historique.

À l'automne, après l'annonce de la conclusion de l'ACEUM, ont eu lieu des manifestations régionales et une marche citoyenne à Montréal. En décembre, les PLQ ont organisé un convoi de tracteurs et un point de presse devant le lieu de rencontre des premiers ministres des provinces et du Canada afin de communiquer leurs demandes d'indemnisation. ■

¹ Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

² Organisation mondiale du commerce.

³ Accord économique et commercial global.

⁴ Partenariat transpacifique global et progressiste.

⁵ Accord Canada-États-Unis-Mexique.

Le programme de dons de lait

- Grâce au Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, 13 millions de litres de lait ont été offerts aux Banques alimentaires du Québec (BAQ) depuis 20 ans. La création de ce programme unique dans le monde de l'agroalimentaire a marqué l'histoire des Producteurs de lait du Québec (PLQ).

L'idée d'aider les plus démunis grâce à un programme de dons de lait a émergé chez les producteurs, il y a plus de 20 ans. Leur désir était de créer un programme qui permettrait d'offrir du lait aux gens dans le besoin durant toute l'année et non uniquement lors des périodes de pointe, comme le temps des fêtes.

À l'assemblée générale annuelle de 2000, les délégués ont donné le mandat à leur organisation, qui se nommait alors Fédération des pro-

ducteurs de lait du Québec (FPLQ), de trouver des moyens de mettre en branle un tel projet. La Fédération a négocié avec ses partenaires de l'industrie pour trouver une façon de transformer et de distribuer gratuitement le lait. Malheureusement, aucune entente n'a pu voir le jour.

En 2002, les producteurs sont revenus à la charge. À leur assemblée générale annuelle, ils ont demandé à la Fédération de poursuivre les discussions avec ses différents partenaires

de l'industrie. En novembre 2002, un protocole d'entente a été signé entre les producteurs, les transformateurs (Agropur, CILQ), les transporteurs et l'Association québécoise des banques alimentaires et des moissons (AOBAM).

Cette entente a donné naissance à un partenariat unique dans le monde de l'agroalimentaire. Chaque année, les producteurs qui le souhaitent s'engagent à donner un volume de lait de leur choix. Le lait est transformé et transporté gratuitement par des entreprises volontaires. Le programme permet donc aux Banques alimentaires du Québec de connaître à l'avance les quantités de lait qu'elles recevront au cours de l'année. La majorité des dons se font en lait, mais du fromage et du beurre sont aussi offerts. L'ampleur des dons de ce programme est considérable, si bien que les producteurs de lait sont reconnus comme les plus généreux donateurs annuels de denrées alimentaires des BAQ.

« 13 millions de litres de lait ont
été donnés depuis 20 ans. »

« UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ UNIQUE »



Les dons de lait et de produits laitiers sont distribués dans toutes les régions par l'entremise des Banques alimentaires du Québec. « Le partage des denrées est fait de manière équitable entre tous nos membres », indique Gaël Chantrel, directeur des opérations chez les BAQ. Leurs membres, ce sont les 19 Moisson et 13 autres associations, qui approvisionnent à leur tour près de 1200 organismes locaux. Ce réseau vient en aide à 671 000 personnes par mois partout au Québec.

M. Chantrel précise : « Le lait, c'est un produit extrêmement apprécié. Il fait partie des *top* produits avec les fruits, les légumes et les œufs. » Il ajoute que pour les BAQ, le programme de dons de lait est très important, car il s'agit de la seule source d'approvisionnement en lait. L'organisme obtient très peu de lait par le biais de la récupération alimentaire. La demande d'aide alimentaire étant grandissante, les BAQ en achètent d'ailleurs pour combler les besoins. « On achète un camion de lait par semaine environ. Donc, c'est certain qu'on pourrait accepter plus de dons », dit-il.

Une des forces du programme de dons initié par les PLQ est la prévisibilité. En connaissant les volumes qu'elles recevront à l'avance, les BAQ peuvent établir une planification mensuelle et distribuer plus rapidement les denrées. M. Chantrel affirme que la mobilisation des producteurs, des transporteurs et des transformateurs participant au programme de dons de lait est une grande force. « Le programme fonctionne grâce à la mobilisation de chacun. C'est une chaîne de solidarité unique qui nous assure de recevoir un produit de qualité, dit-il. C'est un modèle parfait qu'on veut reproduire dans d'autres secteurs. » Les BAQ se sont d'ailleurs inspirées de ce programme pour créer un partenariat avec les producteurs de fruits et légumes de transformation. « C'est la meilleure façon de programmer des dons », ajoute-t-il.

Actuellement, la demande en dons alimentaires augmente plus vite que la quantité de denrées reçues. Le programme du secteur laitier fait donc une différence. « Un énorme merci aux producteurs de lait. On sait qu'ils font un métier difficile et c'est très généreux de leur part de donner du lait chaque année », conclut M. Chantrel.

Le saviez-vous?



En 2014, les PLQ ont versé leur part des profits liés à la vente de l'album du Lait, volume 3, aux Banques alimentaires du Québec (BAQ). Cette compilation musicale regroupait les chansons des publicités télé du Lait de 2011 à 2014. C'est Bruno Letendre, alors président des PLQ, qui a remis le don au président des BAQ, Zakary O. Rhissa.

En plus des dons liés à ce programme, les PLQ remettent chaque année, en collaboration avec certains transformateurs, des dons spéciaux en produits laitiers pour répondre à des besoins spécifiques. À l'approche des fêtes, les PLQ offrent aussi des dons qui sont intégrés aux paniers de Noël, les besoins pour l'aide alimentaire étant toujours en hausse en cette période de l'année. ■

Jamais sans ma pub

40 ans

- L'innovation, la créativité, l'émotion, l'humour et l'authenticité font partie de l'ADN des publicités du Lait depuis plus de 40 ans. Retour sur des campagnes publicitaires qui ont marqué l'histoire des Producteurs de lait du Québec et qui ont permis à l'organisation de se hisser parmi les plus grands annonceurs québécois.

1983-1988



Dans les années 80, le Lait s'adresse aux 18-29 ans avec l'objectif de faire face à la concurrence du café, des boissons gazeuses et de la bière. Comment convaincre les jeunes adultes que le lait est un choix valable et même supérieur à ces breuvages? Grâce à l'humour et à la fantaisie d'un porte-parole polyvalent et apprécié: Normand Brathwaite. Celui-ci lance le slogan: *Le lait, franchement meilleur*, et prouve aux jeunes que boire du lait est une façon de s'affirmer et de se distinguer. Il parodie notamment

l'actualité et imite les porte-parole des concurrents. Le succès est immense et un nouveau volet de la campagne s'ouvre afin de joindre les 30 ans et plus.

1989

- L'esprit de contradiction s'empare du Lait au tournant des années 90 avec *C'est vraiment lait*. La campagne est diffusée majoritairement en format imprimé sur des panneaux publicitaires. Les publicités présentent des titres comme *Lait à croquer* et *Lait comme un cœur* et se veulent amusantes. Une publicité télé sous le thème *Plus lait que ça, tu meurs* connaît aussi beaucoup de succès.

1990

- Le slogan *Le lait, franchement meilleur* est repris en 1990 dans des publicités mettant cette fois en vedette le

populaire chanteur Roch Voisine. Ce dernier vante les attributs du lait dans trois messages télé.

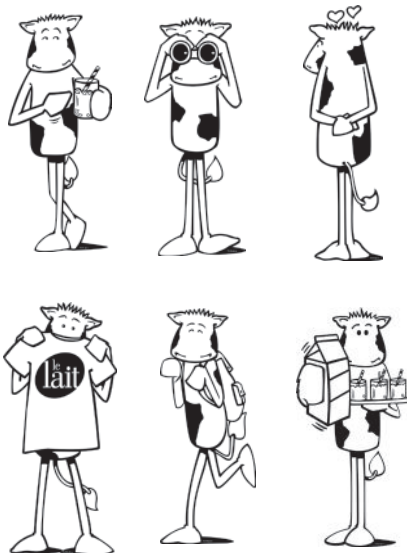


1991-1994

- Pour compétitionner avec les autres boissons disponibles sur le marché, on adopte un nouveau slogan: *Manquez pas le meilleur!... Le lait*. Les publicités humoristiques présentent un héros apparaissant dans diverses situations de la vie courante où il encourage la consommation de lait. On crée aussi de l'affichage vantant les bienfaits nutritionnels du lait.

1994-1995

- Le Lait a une nouvelle porte-parole: la vache elle-même! À la télévision, on la voit danser et faire du vélo. Le thème *Le lait, vachement meilleur!* lui va à merveille. Des publicités dans les autobus connaissent aussi beaucoup



de succès avec les messages *Lait aux fraises*, *Lait de poule* et *Lait frappé*. Également durant cette période, le directeur artistique, Paul Brazeau, crée l'illustration de la vache (voir ci-dessus), que Les Producteurs de lait du Québec utilisent encore aujourd'hui.

1996-2002

De 1996 à 2002, les publicités du Lait portent le slogan *Jamais sans mon lait*. Elles invitent les consommateurs à boire un verre de lait accompagné d'un autre aliment. En 1998, la campagne évolue vers le thème *Nostalgie*, qui présente des scènes de la vie quotidienne, avec comme toile de fond de populaires chansons françaises. Elle atteint un taux de notoriété et d'appréciation de 95 % ! Trois albums, nommés *Le Lait - L'Album Blanc*, rassemblant les chansons des publicités sont mis en vente.

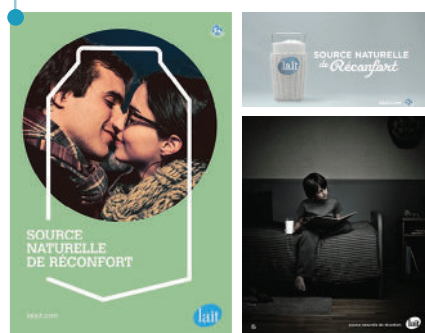


2003-2007

Après la campagne *Nostalgie*, le défi est de taille : demeurer créatif et audacieux pour augmenter les ventes. Naît alors le slogan *Un verre de lait c'est bien, mais deux c'est mieux*. Les publicités arborent le signe universel des deux doigts en V, symbolisant « paix et amour ». En 2006, la campagne évolue vers un nouveau thème : *Le lait rapproche les êtres*. Les publicités font ressortir avec émotion l'attachement entre deux personnes.



2008-2014



Pour entrainer le réflexe quotidien de boire du lait chez les personnes de tous âges, autant pour le plaisir que pour le réconfort procuré, on lance la campagne *Le lait, source naturelle de réconfort*. Les publicités présentent des histoires qui traduisent bien ce message, mettant l'accent sur le blanc, le lait, qui illumine la vie et réconforte.

2014-2015



À partir de l'automne 2014, les publicités proposent une multitude d'aliments avec lesquels le lait se marie bien. L'objectif est de stimuler la consommation quotidienne du lait chez les gens de tous âges. Le thème *Tout va bien avec le lait* est au cœur de cette offensive.

2016

Après avoir misé sur l'émotion pendant des années, les campagnes du Lait mettent désormais en lumière ses attributs nutritifs. Ce virage est nécessaire, notamment en raison des fausses informations qui circulent au sujet du lait ainsi que des critiques et questionnements plus fréquents des consommateurs. *Le lait, solide liquide* est le nouveau slogan choisi pour refléter la puissance du lait. Des publicités télé positionnent le lait comme une boisson santé ayant contribué aux exploits de plusieurs personnalités chères aux consommateurs québécois. Les athlètes Nadia Comaneci et Georges St-Pierre, l'aventurière Mylène Paquette et le commandant





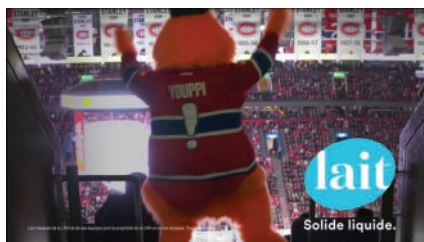
Robert Piché rappellent avec fierté que le lait figure depuis toujours à leur menu.

L'affichage est aussi cœur de cette campagne. 16 déclinaisons représentant les 16 nutriments du lait sont créées. Les publicités sont diffusées sur des panneaux routiers, dans les stations de métro, sur le web et dans des magazines afin de rejoindre les consommateurs dans de nombreux lieux et sur toutes les plateformes. La série complète de ces affiches est notamment présentée à la Gare centrale et à la Place des Arts de Montréal qui accueillent respectivement 125 000 et 50 000 personnes chaque jour. Une immense visibilité pour la marque!

2017

Les publicités télé de l'année précédente ayant connu un grand succès, de nouvelles versions sont créées avec de nouveaux porte-parole: les comédiennes Dominique Michel et Guylaine Tremblay, le chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin et même la célèbre mascotte Youppi!

Plusieurs offensives liées à l'actualité et permettant de se démarquer des autres annonceurs sont aussi menées, et continuent de l'être aujourd'hui. Ces initiatives sont particulièrement adaptées aux médias sociaux. À titre d'exemple, la marque profite du



premier avril pour faire une blague aux internautes. Dans une publicité vidéo, la boisson d'amande est présentée comme une source égale de protéines au lait. Après quelques secondes de suspense, un poisson dont le corps reprend la forme d'un verre de lait affirme que ce n'est qu'un poisson d'avril, car le lait contient huit fois plus de protéines que son concurrent.

2018

En 2018, les PLQ misent sur la transparence et l'authenticité. La campagne déployée a pour but de donner des réponses solides, en continuité avec la signature *Solide liquide*, aux questions que se posent les consommateurs sur le lait. Les messages sont présentés par deux sympathiques vaches qui livrent avec un humour irrévérencieux des vérités toutes simples, permettant de corriger plusieurs mythes



Les
Producteurs
de lait
du Québec

persistants sur la production laitière. Cette campagne multimédia implique un virage important dans la tonalité de la gestion des commentaires sur le site web et la page Facebook de la Famille du lait. L'approche privilégiée est plus authentique, ce qui interpelle davantage les millénariaux.



2019

L'année 2019 est marquée par le déploiement de *Télaitroman*, une campagne publicitaire constituée de 15 épisodes de 45 secondes et d'une grande finale de deux minutes. Chaque jour, du dimanche au mercredi, un nouvel épisode est dévoilé à la télévision et sur le web pendant quatre semaines.



2020

Dans les premiers mois de 2020, des campagnes sont déployées pour encourager la consommation de produits laitiers grandement affectée par la crise de la Covid-19. D'abord, le Lait et Fromages d'ici participent à la campagne *On se serre les coudes* avec 17 autres marques québécoises. Puis, une campagne intitulée *Payez-vous la traite* est diffusée au début d'avril.

À l'automne, la campagne *Discussion autour du lait d'ici* met en scène de petits et grands buveurs de lait autour d'un gigantesque verre. L'offensive vise à exposer différents points de vue sur le lait. Une campagne d'affichage à travers tout le Québec, autant en imprimé que sur le web, met aussi à l'honneur les lieux importants de plusieurs régions du Québec, comme le Rocher Percé, afin d'accentuer le sentiment de fierté envers le lait.



2021

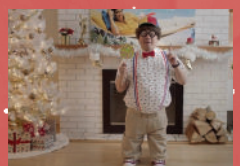
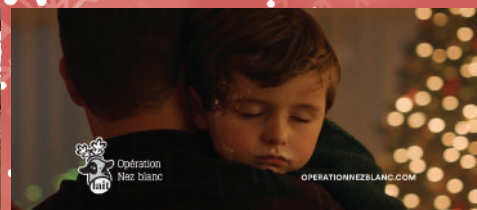


Le Lait se dote d'un nouveau porte-parole : Laurent Duvernay-Tardif! L'annonce est faite dans une publicité lors du 55^e Super Bowl, en février. L'athlète et diplômé en médecine partage d'importantes valeurs avec les producteurs de lait, notamment sa grande détermination et son ardeur au travail. Laurent se sent aussi très proche du milieu agricole, puisqu'il a lui-même grandi sur une terre. Et bien sûr, les produits laitiers occupent une place de choix dans son alimentation. L'association entre Laurent et le Lait est donc tout à fait naturelle!

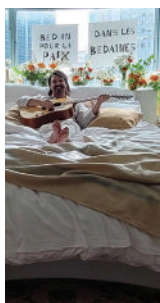
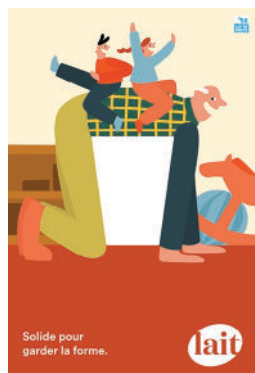
Dans une publicité, Laurent présente les raisons pour lesquelles il recommande le lait à travers trois facettes de sa personnalité : l'athlète professionnel, l'étudiant et le p'tit gars de la campagne. Ensuite, un volet d'affichage est orchestré, dans lequel de vrais producteurs laitiers reproduits en illustrations 3D tiennent la vedette.

Noël

Magnifiques, drôles, mémorables, les publicités de Noël du Lait sont attendues année après année.



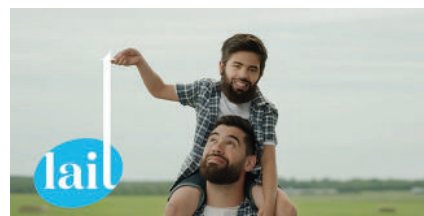
Cette même année, une campagne destinée aux 65 ans et plus, *Solide pour garder la forme*, est aussi lancée. On y vante les bienfaits du lait pour la santé et le maintien d'une vie active. De plus, les intolérants au lactose sont invités à renouer avec les produits laitiers... sans lactose par l'entremise de la vidéo *Bed-in pour la paix dans les bedaines*, mettant en vedette le musicien Damien Robitaille.



2022



La diffusion de la première campagne publicitaire dédiée à l'objectif de carboneutralité des producteurs de lait marque 2022. Mettant en vedette une version junior du porte-parole Laurent Duvernay-Tardif, l'offensive *On élève la barre* met en lumière la démarche des producteurs quant au développement durable et leur engagement à réduire l'impact environnemental de leur secteur.



2023

L'année commence par le lancement du *Petit guide pour distinguer le lait du faux*. Cette campagne, diffusée uniquement sur les plateformes numériques, a pour but d'aider les consommateurs à faire des choix éclairés quant au lait et aux boissons alternatives. ■



Les
Producteurs
de lait
du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les Producteurs de lait du Québec tournés vers l'avenir



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Vers l'avenir

1983 • 2023

- Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont tenu leur assemblée générale annuelle (AGA) les 19 et 20 avril à Saint-Hyacinthe. Les délégués ont adopté neuf résolutions portant notamment sur la planification stratégique, le plan de développement durable et la valorisation des solides non gras. L'événement a aussi été l'occasion de souligner le 40^e anniversaire de l'organisation.

L'assemblée a également été diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec. Il est d'ailleurs possible de revoir l'événement sur ces deux plateformes.

Dans son allocution, le président des PLQ, Daniel Gobeil, a souligné sa fierté de voir l'organisation célébrer cette année son 40^e anniversaire. « Les gens qui se sont rassemblés il y a 40 ans

pour défendre leurs intérêts étaient vraiment des visionnaires à l'époque, a-t-il dit. On s'est dotés d'outils, comme la gestion de l'offre, la mise en marché collective, le marketing de notre produit, la génétique et la recherche, qui nous ont donné un environnement plus équitable, stable et propice à la croissance de nos fermes. »

Les PLQ, a-t-il ensuite mentionné, ont travaillé à l'élaboration d'une

planification stratégique pour tracer le chemin que va prendre l'organisation au cours des prochaines années. Il a rappelé que l'exercice a été démocratique et que les producteurs comme les partenaires ont été consultés dans le processus. « Tous ont été mis à contribution pour identifier les faiblesses et les menaces qui guettent le secteur laitier, mais aussi les forces dont nous disposons et les opportunités qui sont devant nous et qu'on se doit de saisir », a-t-il précisé, rappelant que cette planification sera adoptée en cours d'assemblée.

« En 2023, on est donc tournés vers l'avenir. On veut se donner des objectifs clairs qui vont nous permettre de jouer un rôle important dans notre



40 ANS D'HISTOIRE
EN VIDÉO

Le journaliste, Lionel Levac, présente l'histoire des Producteurs de lait du Québec dans une vidéo spécialement créée pour l'assemblée générale annuelle. Visionnez-la dans la section « Les Enjeux » du site lait.org.

RÉÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

À la suite de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le conseil d'administration a procédé à l'élection du comité exécutif pour la prochaine année. Les cinq membres sont **Daniel Gobeil** (Saguenay-Lac-Saint-Jean), président, **Alain Brassard** (Centre-du-Québec), 1^{er} vice-président, **Jacques Lafortune** (Lanaudière), 2^e vice-président, ainsi que **Marcel Blais** (Estrie) et **Jean-François Morin** (Chaudière-Appalaches-Nord), membres.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants : **Michel Robert** (Abitibi-Témiscamingue), **Normand Barriault** (Gaspésie-Les-Îles), **Pierre Lampron** (Mauricie), **Vincent Rainville** (Montérégie-Est), **Gabriel Belzile** (Bas-Saint-Laurent), **Peter Strebel** (Montérégie-Ouest), **David Poulin** (Chaudière-Appalaches-Sud), **Martin Auclair** (Capitale-Nationale-Côte-Nord), **Pascal Leduc** (Outaouais-Laurentides) et du membre adjoint **Michel Frigon** (Saguenay-Lac-Saint-Jean).

société et sur tout le territoire du Québec. Les quatre dernières décennies ont démontré la volonté des producteurs de lait à travailler ensemble, à être résilients, à soutenir la relève et à faire évoluer leur secteur. Les prochaines années s'inscriront dans les mêmes valeurs fondamentales qui ont guidé les 40 dernières », a-t-il poursuivi.

M. Gobeil a aussi fait état de certains défis que les producteurs devront relever au cours des prochains mois et années. Il a notamment parlé de la hausse des taux d'intérêt, de la valori-

sation des solides non gras, de la mise en place du plan de développement durable et des adaptations nécessaires en lien avec le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Un abrégé de son allocution est publié en guise d'éditorial dans le présent numéro.

BILAN DES MARCHÉS, PRIX DU LAIT ET PERSPECTIVES

Florence Bouchard Santerre, directrice de la recherche économique des PLQ, a fait le bilan des marchés pour la période qui s'échelonne de février 2022 à février 2023. Selon les résultats, les ventes pour le lait de consommation ont diminué de 1,3 % par rapport à la période précédente. Le retour vers la tendance historique de consommation d'avant la crise de la Covid-19 se confirme donc. Les ventes de crème et de yogourt ont, pour leur part, augmenté respectivement de 1,8 % et de 4,2 %. Le bilan indique par ailleurs que les ventes de matière grasse pour la fabrication de fromage ont connu une croissance de 1,8 % tandis que celles de beurre ont ralenti de 5,8 %.

M^{me} Bouchard-Santerre a également soulevé la question des importations qui viennent combler une part grandissante des besoins canadiens et une part importante de la croissance. Un article détaillé sur le sujet, comprenant des perspectives sur la demande pour 2023, est d'ailleurs présenté aux pages 14 et 15 de ce numéro.

À quoi s'attendre en matière de revenu? Florence Bouchard Santerre a commenté les deux scénarios qu'elle a présentés lors des journées de réflexion des PLQ en novembre dernier. Ces prévisions tiennent notamment compte de l'indexation des prix entrée en vigueur en février 2023, d'une baisse des ventes de lait de consommation plus ou moins grande selon le scénario, de la demande pour le beurre de transformation et de l'impact des prix mondiaux. Actuellement, selon M^{me} Bouchard Santerre, on se retrouve à mi-chemin entre les deux scénarios, alors que les ventes ont une tendance plus près du scénario positif. Par contre, la baisse des prix mondiaux pourrait notamment ramener le prix plus près du scénario pessimiste au cours des prochains mois, ce qui représenterait une baisse d'un peu

plus d'un dollar l'hectolitre, comparativement au revenu des derniers mois. L'évolution du coût de production est aussi suivie, particulièrement par rapport à la hausse des taux d'intérêts. M^{me} Bouchard Santerre a expliqué que chaque hausse de 0,25 % des taux entraîne une augmentation du coût de production d'environ 0,15 \$/hl.

ANNONCE DU MINISTRE ANDRÉ LAMONTAGNE

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), André Lamontagne, s'est adressé aux délégués et a répondu à plusieurs de leurs questions. Il a profité de sa présence pour officialiser l'annonce d'une aide financière de 3,6 millions de dollars sur 5 ans aux Producteurs de lait du Québec afin de contribuer à la réalisation d'un projet d'envergure visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la production laitière. Cette aide découle du Plan pour une économie verte 2030.

Le projet porté par les PLQ, en collaboration avec Valacta, le centre d'expertise en production laitière Québec-Atlantique, vise une réduction des émissions de méthane provenant de la fermentation entérique des troupeaux laitiers de 14 à 16 % pour chaque kilogramme de lait produit. « Nous accueillons cette annonce avec beaucoup de satisfaction. Ce projet s'inscrit dans notre plan de développement durable et dans l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Il permettra aux producteurs de mieux estimer les émissions de méthane dans leur troupeau et de documenter les meilleures pratiques pour les diminuer. », a déclaré le président des PLQ, Daniel Gobeil.

MESSAGE DE LA MINISTRE MARIE-CLAUDE BIBEAU

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau, s'est adressée à l'assemblée par vidéo. Elle a convié les producteurs à ne pas lâcher malgré la situation économique difficile, en raison notamment de la hausse des taux d'intérêt et du coût élevé des intrants. Elle a rappelé que le Programme de paiements anticipés est disponible et que le premier ministre Justin Trudeau s'est engagé, lors de son passage à

l'UPA au printemps dernier, à trouver une manière d'ajouter de l'aide pour ceux qui en ont le plus besoin.

M^{me} Bibeau a également mentionné que son gouvernement est en train de développer les critères du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier, un programme de 333 millions \$ visant à soutenir la recherche et le développement de nouveaux produits à base de solides non gras (SNG). Elle a d'ailleurs rencontré des gens innovants qui, a-t-elle précisé, tentent de produire des bioplastiques à base de SNG.

LES GRANDS DOSSIERS DES PLC

Pierre Lampron, des Producteurs laitiers du Canada (PLC), s'est adressé aux délégués pour la dernière fois à titre de président de cette organisation, lui qui quittera son poste en juillet. Il s'est dit fier de ce qui a été accompli au cours de la dernière année, faisant référence notamment aux compensations reçues en lien avec les ententes commerciales

et à la création du fonds de 333 millions de dollars par le gouvernement canadien pour la transformation des solides non gras. « Quand on travaille ensemble et qu'on parle d'une seule voix, il n'y a pas grand-chose qu'on ne peut pas accomplir », a-t-il dit.

Il reste toutefois, selon lui, plusieurs défis à relever. Il a notamment parlé

des millénariaux qui achètent des produits répondant à leurs valeurs. « On doit déployer tous les efforts possibles pour raconter ce que l'on fait dans nos fermes. Répondre à leurs attentes, ce n'est pas se donner de nouvelles exigences, mais expliquer ce qu'on fait déjà », a-t-il précisé. Puis, il a rappelé que le secteur agricole aura besoin de

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2022

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES!

Deux prix de 2000 \$ en argent ont été tirés au sort parmi les fermes ayant participé à l'enquête du coût de production 2022.

Les gagnants sont :

- **Ferme Timick 2021 inc.** de Saint-Rémi-de-Tingwick au Centre-du-Québec
- **Ferme Cormier et Frères inc.** de Saint-Antoine-sur-Richelieu en Montérégie-Est

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

Félicitations!



Les
Producteurs
de lait
du Québec

9

ADOPTION DE NEUF RÉOLUTIONS

Durant l'assemblée, les délégués ont adopté neuf résolutions qui sont présentées dans un cahier ensaché dans l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*. Soulignons l'adoption de la planification stratégique et du plan d'action en développement durable de l'organisation.

Planification stratégique 2023-2030

Les Producteurs de lait du Québec ont élaboré leur planification stratégique 2023-2030. La mission et la vision de l'organisation sont désormais les suivantes :

Mission

Rassembler les productrices et producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

Vision

Progressant dans un système de gestion de l'offre et de mise en marché collective fort, nous aurons, en 2030, dans toutes les régions, des productrices et producteurs dont la profession est reconnue et exploitant des entreprises rentables, au sein d'une filière dynamique, innovante et durable.

Les objectifs stratégiques suivants guideront les actions de l'organisation :

1. Maintenir l'appui à la gestion de l'offre et à la mise en marché collective
2. Contribuer à la durabilité des fermes laitières dans toutes les régions
3. Obtenir une croissance durable des marchés de plus de 15 % d'ici 2030
4. Assurer la production d'un lait qui répond aux attentes sociétales
5. Assurer un leadership dans l'industrie laitière au Canada
6. Doter l'organisation, les PLQ, des moyens nécessaires à la réalisation de ses mandats

Plan d'action en développement durable 2023-2027

Le plan adopté par les délégués s'articule autour des thèmes stratégiques suivants :

1. La contribution économique et sociale et ses objectifs :

- soutenir la gestion de l'offre comme modèle de mise en marché collective durable
- maintenir des fermes dans toutes les régions, contribuant au développement économique régional
- promouvoir les saines habitudes de vie

2. La production agricole responsable et ses objectifs :

- utiliser rationnellement les ressources naturelles dans les fermes laitières
- minimiser l'impact de la production laitière sur l'environnement
- optimiser la gestion du troupeau

3. La lutte aux changements climatiques et ses objectifs :

- améliorer continuellement le bilan des gaz à effet de serre des fermes laitières avec l'objectif d'atteindre la carboneutralité en 2050
- s'adapter aux changements climatiques

Les PLQ ont d'ailleurs produit un document explicatif afin de mieux présenter la stratégie de développement durable, c'est-à-dire le contexte, la démarche, l'objectif et le plan d'action. Ce document est disponible sur le site web des PLQ et sur l'extranet des producteurs. Il est également possible d'y consulter le diagnostic des PLQ réalisé par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC.



l'appui du gouvernement pour être un acteur de la relance économique post-crise covid. « Les attentes sont grandes à l'égard du secteur agricole. Notre production doit être un moteur économique pour demain tout en veillant à la sécurité alimentaire des Canadiens,

a-t-il souligné. Pour y arriver, on a besoin que le gouvernement nous soutienne aussi. »

M. Lampron a ensuite cédé la parole à Korb Whale, un producteur de lait de l'Ontario qui est également membre du conseil d'administration

des PLC. M. Whale a présenté le guide Carboneutres d'ici 2050, lancé récemment par les PLC et qui contient des mesures que les producteurs peuvent appliquer à la ferme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. « C'est un document qui a été conçu

afin de vous donner des idées pour optimiser vos pratiques actuelles et en adopter des nouvelles», a-t-il dit. M. Whale a mentionné que chaque action présentée est accompagnée d'une évaluation de son retour sur investissement potentiel.

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT ET LES SURPLUS STRUCTURELS DE SOLIDES NON GRAS

La présidente de la Commission canadienne du lait (CCL), Jennifer Hayes, a rappelé le rôle de son organisation. D'un côté, elle doit permettre aux producteurs de lait d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leurs investissements. De l'autre, elle doit assurer aux consommateurs un approvisionnement fiable en produits laitiers de qualité. «La Commission canadienne du lait doit engager de manière constructive toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du secteur laitier, notamment les producteurs, les transformateurs, les détail-

lants, les restaurateurs et les consommateurs eux-mêmes. Nous devons, par ailleurs, toujours respecter les intérêts et les obligations d'un large éventail de parties prenantes gouvernementales fédérales et provinciales. Pour y arriver, nous avons mis l'accent sur une communication plus large sur ce que nous sommes et ce que nous faisons», a-t-elle ajouté. La présidente de la CCL a révélé que son organisation poursuivra son travail dans cette voie afin d'accroître la compréhension et la reconnaissance de ses mécanismes par le grand public.

Benoît Basillais, chef de la direction de la CCL, a aussi pris la parole. Il a traité la question du surplus structurel de solides non gras (SNG), affirmant que si rien n'est fait pour régler ce problème, plus d'un milliard de litres de lait écrémé seront à risque dans 15 ans. Parmi les solutions, il a évoqué le «réalignement du ratio à la ferme», la stimulation de la demande pour les produits à forte teneur en SNG, comme le lait et le yogourt, et l'ajout de capa-

cités de séchage tout en préservant celles qui existent déjà. «Ça, a-t-il dit, c'est la théorie; en pratique, ça fait assez longtemps qu'on est dans l'industrie pour savoir que s'il y avait une solution facile, on l'aurait trouvée.» Selon lui, plusieurs petites solutions combinées permettront d'atténuer le problème. «Ça va prendre du temps et des investissements. Construire un séchoir, ça ne se fait pas en criant ciseau. Ça prend plusieurs années, a-t-il ajouté. Il faut aussi trouver le marché. On ne fait pas qu'une poudre dans le monde, on en fait des dizaines, voire des centaines de types de poudre adaptée à des besoins différents.» M. Basillais a également mentionné qu'une approche nationale et coordonnée sera essentielle et qu'il faudra investir «à la bonne place et vers ce qui rapportera le plus à l'ensemble de la filière».

LES PRIORITÉS DE L'UPA

Martin Caron, le président de l'Union des producteurs agricoles



Les
Producteurs
de lait
du Québec

HOMMAGES À QUATRE ADMINISTRATEURS SORTANTS

L'assemblée générale annuelle a aussi été l'occasion de remercier quatre administrateurs ayant quitté leur poste en 2022. Le président des PLQ, Daniel Gobeil, leur a rendu hommage dans une vidéo retraçant les moments marquants de leur implication au sein de l'organisation.

Gabriel Rancourt a été président des Producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue de 1991 à 2022. Selon M. Gobeil, Gabriel Rancourt a été de tous les combats au cours de ses 31 années d'implication. « Gabriel est un travailleur acharné, sa solidarité tout au long des années a été très appréciée par le conseil d'administration », a-t-il dit. Daniel Gobeil l'a aussi qualifié de « passionné de la région qu'il a représentée et de ses racines ». Durant les CA, a-t-il ajouté, il posait toujours « des questions dont on avait hâte d'avoir la réponse ».

Yvon Boucher a été président des Producteurs de lait de la Montérégie-Est de 2014 à 2022. « Yvon a été maire de Saint-Césaire où il a vaincu la crise du verglas. Donc, pour lui, aucun obstacle n'est insurmontable », a révélé Daniel Gobeil. Ce dernier a décrit l'ancien administrateur comme « un gars de conviction et toujours bien préparé ». Il a aussi souligné la grande contribution de M. Boucher au sein de différentes instances, comme le comité quota P5 et Valacta. « Souvent, il répondait aussi présent aux Producteurs de bovins du Québec et à l'UPA. C'est quelqu'un de très impliqué », a-t-il dit.

Yvan Bastien a été président des Producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides de 2018 à 2022. Daniel Gobeil l'a décrit comme un communicateur hors pair, très compétent et doté d'une grande intelligence. « Dès ton arrivée sur le CA, tu as challengé les élus et les employés, toujours pour trouver de meilleures idées pour le bien des producteurs et productrices de lait du Québec », a-t-il ajouté. M. Gobeil l'a aussi remercié pour le temps qu'il a investi dans le dossier de la révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. « Même si [ton passage] a été court, quand on côtoie des gens comme toi, on s'en rappelle toute notre vie », a conclu le président des PLQ.

Richard Bouchard a été président des Producteurs de lait de la Capitale-Nationale-Côte-Nord de 2011 à 2022. Daniel Gobeil l'a remercié pour son implication dans différents comités, que ce soit pour proAction ou au sein de Valacta. Soulignant aussi que M. Bouchard a été un mentor pour lui à son arrivée au sein de l'organisation. Il a conclu : « Tes convictions, ton amour de la mise en marché collective et, bien sûr, ton travail acharné ont été reconnus par tes pairs. C'a été vraiment un plaisir de travailler avec toi et de te côtoyer au cours des dernières années. Tu as été un grand président et tu es aussi un ami pour la vie! »

(UPA), a parlé du sondage réalisé auprès des agriculteurs et agricultrices quant aux conséquences de l'inflation, de l'augmentation des coûts de production et de la flambée des taux d'intérêt sur leur situation financière. Il a mentionné que deux entreprises agricoles sur dix rapportent déjà une mauvaise ou très mauvaise santé financière et que près de cinq fermes sur dix prévoient une détérioration de leur condition au cours de la prochaine année. La situation est particulièrement difficile pour la relève, les fermes de productions animales et les entreprises en périphérie des grands centres. « Ce qui nous fait mal, c'est que 11 % des gens nous disent qu'ils veulent fermer boutique. 11 % sur 29 000 fermes, ça fait environ 3 000 fermes au Québec », a-t-il dit, ajoutant que l'UPA a présenté des solutions aux deux paliers de gouvernements, notamment l'instauration d'un compte d'urgence.

Il a aussi abordé les questions de l'aménagement du territoire et de la multiplication des questionnaires à remplir en lien avec les normes environnementales sur lesquelles l'UPA travaille ardemment.

PANEL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les directeurs généraux de trois organisations apparentées aux PLQ : Élise Gosselin de Novalait, Daniel Lefebvre de Valacta et Johanne Chartier du CIAQ, ont participé à un panel sur le développement durable animé par Geneviève Rainville, directrice générale des PLQ. Les intervenants ont discuté des actions menées par chacune des organisations pour aider les producteurs à atteindre les objectifs en matière de développement durable.

PERTINENCE DES OUTILS DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

Annie Royer, titulaire de la Chaire de recherche en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'Université Laval, s'est adressée aux producteurs pour leur présenter les fruits de la recherche concernant la pertinence des outils de mise en marché collective face aux enjeux contemporains. Elle a ainsi fait un bref retour historique sur le chemin parcouru avant de présenter les nouveaux enjeux et attentes sociétales et expliquer comment le système de mise en marché s'illustre face à ces enjeux. ■

Quatre décennies à bâtir la mise en marché collective

■ Dans les 40 dernières années, les producteurs de lait ont travaillé ensemble pour définir les règles qui assurent la gestion de l'offre et une mise en marché collective et efficace de leur produit. Leur but a toujours été le même : assurer un revenu décent aux producteurs et la pérennité de leurs entreprises. Voici quelques événements qui ont façonné la mise en marché du lait telle qu'on la connaît aujourd'hui.

1985



Les deux premières conventions de mise en marché du lait sont signées. La première avec les coopératives laitières et la Coop fédérée, la deuxième avec le Conseil de l'industrie laitière du Québec, qui représente les transformateurs privés. Les négociations avaient commencé en 1981. Les conventions comprennent, entre autres, le paiement du lait en fonction de son utilisation, l'approvisionnement prioritaire en fonction des classes de lait en développement et les pools provinciaux pour le paiement aux producteurs.

1988

● Les producteurs de lait obtiennent l'établissement du prix cible du lait de transformation en fonction des coûts de production à l'échelle nationale. On se base sur une enquête menée dans trois provinces selon un échantillon représentatif de producteurs.

1989

● Les conventions de mise en marché sont renouvelées par décision arbitrale de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). La négociation pour le renouvellement avait débuté en 1988. La Convention de transport du lait est également mise en application par décision arbitrale. Elle prévoit un cadre qui doit permettre aux parties de réaliser ensemble la rationalisation du transport. La décision est contestée par les coopératives devant les tribunaux et le Conseil des

ministres. Les coopératives remettent également en cause la Convention de mise en marché.

Les réductions successives du quota de lait de transformation, qui s'élève à plus de 13 % en trois ans, ravivent les tensions entre les producteurs sur le partage des marchés et les écarts de prix.

1990

● Le ministre de l'Agriculture instaure une table de négociation à laquelle il invite les parties impliquées dans le conflit sur la mise en marché du lait. Une entente négociée est conclue à la fin de juin. L'entente est conditionnelle à la conclusion d'une autre entente sur la rationalisation du transport.

1991

● La première convention québécoise de transport est signée en février. Elle permet de répondre efficacement aux garanties d'approvisionnement des conventions de mise en marché et de rationaliser le ramassage du lait à la ferme et sa livraison aux usines.

À l'automne, un groupe de médiation créé par le ministre de l'Agriculture propose 10 recommandations permettant d'arriver à un seul prix et à un seul quota pour tout le lait, graduellement d'ici 1996. Ces recommandations sont adoptées par référendum auprès de tous les producteurs.

1993

● De nouvelles conventions de mise en marché sont conclues. Elles mettent fin à l'approvisionnement en cascade pour éviter de vider complètement le bassin beurre-poudre et de provoquer la fermeture des dernières usines beurrières.

1996

- L'objectif de 1991 de rapprocher les deux pools et de payer aux producteurs le même prix pour tous les composants du lait est atteint. On procède également à une refonte du système de paie et à l'implantation d'un nouveau système de quota sur la base du kilogramme de matière grasse/jour. Pour la production dépassant la tolérance supérieure de 20 fois le quota/jour, le producteur reçoit le prix mondial. Il n'y a donc plus, à proprement parler, de limite à la production.

Le pool de paiement aux producteurs (P6) débute pour les provinces de l'est du Canada. L'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Québec participent aussi à un système interprovincial de vente de quota.

1998

- Le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard s'entendent pour mettre en place un pool de transport.

1999

- Les nouvelles conventions de mise en marché sont signées pour une durée de cinq ans, offrant ainsi un horizon de stabilité favorable au développement. Elles permettent la réintroduction d'un principe d'approvisionnement prioritaire pour les classes en développement, comme celles du yogourt et des fromages fins.

2000

- En juillet, la RMAAQ constitue deux canaux de commercialisation pour le lait d'exportation, dont un pour les sociétaires des coopératives. Cette décision crée une brèche majeure dans le Plan conjoint et, en août, 2 000 producteurs de lait réunis en assemblée générale d'urgence appuient leur organisation dans ce qu'on appellera la bataille sur le canal unique pour le lait d'exportation au Québec. Cette

mobilisation amène le gouvernement à corriger la décision de la RMAAQ et à réinstaurer un canal unique en décembre. Un babillard centralisé, permettant aux transformateurs, aux coopératives et aux autres acteurs du secteur de faire des offres de manière transparente et accessible à tous les producteurs, est instauré.

2002

- Le président de la Commission canadienne du lait s'engage, devant les délégués des Producteurs laitiers du Canada, à ajuster le prix du lait de façon graduelle avant le 1^{er} février 2006, afin que 50 % des producteurs laitiers canadiens puissent recouvrer leurs coûts de production.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) conclut que les mécanismes canadiens de commercialisation du lait à l'exportation sont non conformes. Elle met fin au mécanisme d'exportation individuel, c'est-à-dire au babillard. L'abolition de ce programme entraîne une importante production hors quota. Les producteurs décident, en assemblée générale annuelle, de mettre en place des mesures importantes de contrôle des surplus.

2005-2008



Les producteurs se mobilisent contre l'importation de concentrés protéiques et en vue des négociations à l'OMC. Ils obtiennent un appui unanime pour la gestion de l'offre de la Chambre des communes, des mesures pour limiter ces importations et des normes de fabrication des fromages.

2009

- Le programme Lait canadien de qualité (LCQ) est mis en place.

2010

- Toutes les provinces de P5 (Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) adhèrent à la politique harmonisée sur le quota. Cette dernière touche notamment le prix plafond, l'émission de quota, les journées de production additionnelles, la production hors quota ainsi que le transfert et les transactions de quota.

2013-2021



- Le programme proAction est mis en place. Lait canadien de qualité devient un volet de ce nouveau programme.

2013-2023



Le gouvernement canadien cède un total de 8,4 % du marché du lait lors des négociations successives de l'AECG avec l'Europe, du PTPGP avec les pays de la zone Pacifique, puis de l'ACEUM en remplacement de l'ALENA avec les États-Unis et le Mexique. La gestion de l'offre demeure tout de même en place. Les producteurs obtiennent des compensations pour les pertes de marché liées à ces accords.

2016

- En juillet, les producteurs et les transformateurs laitiers de toutes les provinces canadiennes concluent une

« À partir de juin 2020, le partage de l'ensemble des revenus se fait entre les 10 provinces canadiennes. Une période de transition s'étalant sur quatre ans est prévue pour compléter les ajustements. »

entente de principe dans la négociation d'une stratégie nationale sur les ingrédients. Les provinces adoptent, entre autres, une nouvelle formule d'indexation du prix des classes 2 à 4, l'instauration de la classe 7 ainsi qu'un mécanisme de facturation harmonisée.

Les politiques nationales seront toutefois ajustées dans les années suivantes afin de respecter les exigences de l'ACEUM qui comportent notamment l'élimination de la classe 7 et un plafond pour les exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques.

2019

● À compter du 1^{er} novembre 2019, tous les producteurs des provinces de P5 produisent selon des règles de qualité du lait harmonisées. Cette décision avait été prise en 2015.

2020

● À partir de juin 2020, le partage de l'ensemble des revenus se fait entre les 10 provinces canadiennes. Une période de transition s'étalant sur quatre ans est prévue pour compléter les ajustements.

Les provinces de P5 décident de moderniser la politique de paiement des composants à la ferme pour mieux refléter le revenu du marché et pour assurer une meilleure équité entre les producteurs, dans un contexte de surplus structurels de solides non gras (SNG) sur le marché. La politique est appliquée à partir du 1^{er} août 2021. ■



Les
Producteurs
de lait
du Québec

La Ferme des Chutes 40 ans plus tard

- En 1983, nous avons publié un reportage à la Ferme des Chutes, une des premières exploitations laitières québécoises à prendre le virage biologique. Nous sommes retournés voir ce qu'elle est devenue, 40 ans plus tard.



Gérard et Rodrigue Bouchard et leur relève : Annie est responsable de la fromagerie alors que Carl en fait autant à la ferme.



En 1983, l'étable de la Ferme des Chutes s'étirait sur 84 mètres et elle était bordée de deux silos-tours typiques des exploitations modernes de l'époque. Rodrigue et Gérard Bouchard étaient dans la trentaine et ils affichaient le dynamisme commun aux producteurs de cet âge.

Ce n'est toutefois pas les infrastructures qui surprenaient le plus dans cette entreprise de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. C'étaient ses pratiques. Aucun fertilisant minéral ni pesticide. Aucun médicament. Prairies et pâturages ensemencés avec un mélange complexe de légumineuses et de graminées. Aucun concentré

commercial dans la ration des vaches en lactation.

Celle qu'on découvre en 2023 et qui est maintenant mieux connue sous l'appellation Bouchard Artisan Bio s'avère très différente. Une fromagerie s'est ajoutée en 1993 (voir l'encadré). Une étable à logettes a été érigée en 2003 et ensuite agrandie en 2012. Les deux silos-tours d'origine ont été remplacés par trois silos plus imposants. Le troupeau compte maintenant une centaine de vaches en lactation. De plus, deux des enfants de Gérard, Carl et Annie, se sont joints aux fondateurs.

À travers ces divers changements, l'orientation écologique est toutefois demeurée. Elle s'est même accentuée. « La ferme est certifiée biologique, mais je dirais que nous sommes "plus que bio", dit Carl. En fait, l'entreprise est pratiquement autosuffisante en intrants. « Les seuls qu'on achète, c'est le fuel et l'électricité », résume Gérard.

« On peut se présenter de trois manières, enchaîne son frère. Un: on produit du lait nordique. Deux: on est bio. Et trois: on fait une production à l'herbe. Certains appellent ça du bio à l'herbe. En Ontario, il y a même une prime supplémentaire pour ce lait-là. »

Maintenant septuagénaires, Rodrigue et Gérard n'ont rien perdu de leur fougue. Il faut voir la conviction qui les anime quand ils expliquent les fondements de leur philosophie d'entreprise. « On a tout remis en question, lance Gérard. Ça va jusqu'à la grosseur des piquets de clôture. »

ÉCOLOGIQUE PAR NÉCESSITÉ

Étonnamment, ce n'est pas le souci de protéger l'environnement qui les a poussés à adopter une approche écologique. « On est devenus bio par défaut!, lance Rodrigue. Quand on a voulu mettre certains principes en application, on s'est aperçus qu'on répondait aux normes bio. »

Non pas qu'ils n'aient pas à cœur la protection de l'environnement. Au contraire! Sauf que leur priorité était de rentabiliser leur entreprise. Or lorsqu'ils l'ont démarrée dans les années 70, ils partaient avec deux prises contre eux. « Les terres du coin étaient considérées impropres à l'agriculture, affirme Rodrigue. Les cultivateurs lâchaient l'un après l'autre parce que c'était impossible de survivre



Les prairies constituent la colonne vertébrale de l'entreprise. Considérées incultes au départ, ces terres livrent maintenant sept tonnes de matière sèche à l'hectare sans fertilisation minérale.

« On est super bio, mais pas grano. On a des objectifs de rentabilité financière. »

ici. D'ailleurs, les quatre premières années, on n'a fait aucun bénéfice. C'est là qu'on a commencé à se questionner sur nos pratiques. »

L'infertilité de leurs terres était due à un ensemble de facteurs. Des sols très limoneux qui se drainaient mal et d'autres très sableux particulièrement vulnérables à la sécheresse. Et surtout, une nappe phréatique perpétuellement haute. « C'était comme un marais ici », dit-il. Le rendement des prairies plafonnait à moins de trois tonnes à l'hectare et celui des céréales, à seulement une tonne.

Pour abaisser la nappe, les deux frères ont donc creusé des fossés, parfois jusqu'à deux mètres de profondeur, à tous les demi-lots. En parallèle, ils ont aménagé des haies brise-vent (6 000 arbres!) pour réduire la perte d'humidité pendant les périodes de sécheresse.

« Les haies se trouvent aussi à favoriser l'accu-

mulation de neige, ce qui évite au sol de geler profondément et qui se trouve donc à allonger notre saison de culture », complète le producteur.

Également, les deux associés ont mis au point un mélange fourrager qui comprend pas moins d'une dizaine d'espèces : mil, brome inerme, brome des champs, fétuque, lotier, trèfle alsike, trèfle ladino, luzerne, trèfle rouge et vesce jergeau. Les prairies arborent aussi à certains endroits une importante population d'alpiste roseau. « On en avait mis dans le mélange il y a une quinzaine d'années, explique Rodrigue. On a cessé d'en mettre depuis, mais dans les zones de champ plus humides, l'alpiste s'est maintenue. »

L'idée derrière ce mélange destiné aussi bien aux pâturages qu'aux prairies, c'est d'obtenir une récolte abondante, quels que soient le type de sol, les conditions météo, la qualité du drainage, le pH et l'âge de la

prairie ou du pâturage. Une récolte abondante mais aussi de qualité, car ils visent un ensilage contenant 40 % de légumineuses et 60 % de graminées. Soulignons qu'un mélange de céréales comprenant blé, orge, avoine et pois fourrager est utilisé en plante-abri.

Pour compléter ce bref aperçu de leurs pratiques, un mot sur le labour. En cette époque où l'on tend à délaisser le travail aratoire, ces producteurs ont plutôt conclu qu'ils avaient avantage à labourer à 25 centimètres de profondeur. Rodrigue explique : « On veut faire descendre le carbone et l'azote tout en décompactant le sol. »

Chose sûre, leurs mesures ont porté fruit. « Le rendement a triplé depuis les débuts, affirme-t-il. On va chercher en moyenne sept tonnes de matière sèche à l'hectare dans les prairies. » Scénario semblable dans les céréales : « L'an passé, dit Gérard, on a eu des parcelles avec trois tonnes et demie à l'hectare. Sans fertilisants minéraux! »

Les vaches sortent au pâturage du début de mai jusqu'à la fin d'octobre. « On fait une production à l'herbe, indique Rodrigue. Certains appellent ça du bio à l'herbe. En Ontario, il y a même une prime supplémentaire pour ce type de lait. »

Ces producteurs parviennent ainsi à produire trois fois plus de lait qu'à leurs débuts avec pratiquement les mêmes surfaces.

Ce triplement, Rodrigue l'attribue aussi à la valeur nutritive élevée des fourrages. « Nous produisons du lait nordique, précise-t-il. Ici, les journées sont plus longues et les plantes absorbent beaucoup d'énergie solaire qu'elles transforment en sucres. Comme les nuits sont froides, elles croissent peu ou pas la nuit. Or une plante qui croît la nuit utilise ses sucres. Le résultat, c'est que la teneur en énergie de nos fourrages est très élevée. »

UN ACCENT SUR LA SANTÉ

Ces producteurs se sont donné comme objectif de combler les besoins du troupeau sans acheter de concentrés. « On voulait fermer le circuit », dit Rodrigue, ajoutant : « On a compris que ce n'est pas la vache qu'on doit nourrir, c'est son rumen. J'ai lu tout ce que je pouvais trouver pour savoir combien ça prenait de fibres, d'hydrates de carbone, d'acides aminés et autres nutriments pour combler les besoins de la vache. »

Il s'ensuit que toutes les vaches en lactation – une centaine – ont droit à la même ration. La quantité de grains qu'elles consomment ne dépasse



Rodrigue tenait à démontrer que toutes les espèces de leur mélange fourrager se retrouvent dans les prairies et qu'aucune n'est superflue. On aperçoit derrière lui une haie implantée il y a 35 ans et qui vient d'être taillée.

pas 1 % du poids vif moyen. Il précise : « Notre objectif n'est pas de faire le plus de lait possible, mais de garder nos animaux en santé. » Cela explique le fait que le quota détenu par l'entreprise s'élève à seulement 75 kilos de matières grasses.

La santé semble au rendez-vous. « Ça nous coûte seulement entre 1 500 et 2 000 dollars de frais vétérinaires par année, dit Rodrigue. Même sans médicaments, on perd beaucoup moins de vaches que la moyenne des fermes. »

« Quand je suis rentré au cégep pour faire mon DEC en agriculture, enchaîne Carl, j'ignorais ce qu'était un virement de caillette. Je n'avais jamais vu ça ! » Ce dernier indique aussi que le taux de saillie s'élève à seulement 1,3 pour les vaches adultes (un peu plus pour les taures). Fils de Gérard, Carl est actif à la ferme depuis une vingtaine d'années.

Comparativement à une exploitation conventionnelle typique, les Bouchard élèvent beaucoup : leur étable abrite pas moins de 80 sujets de remplacement. Deux raisons à



«L'AVENIR, C'EST DE TRANSFORMER À LA FERME»



La fromagerie se trouve le long et de la piste cyclable de la route qui fait le pourtour du lac. Annie veut renforcer sa vocation agrotouristique.

Il y a 30 ans, bien avant la vague des fromageries artisanales, Gérard et Rodrigue Bouchard démarraient leur propre fromagerie. Les deux frères ne manquaient pas d'idéalisme : « On s'est dit que si notre mode de production était si formidable pour la santé des vaches, il le serait aussi pour les humains », dit Rodrigue.

Aujourd'hui, la fromagerie Bouchard Artisan Bio demeure à sa façon une exception, car elle est une des rares à fabriquer un yogourt à la fois bio et fermier. « Un produit est qualifié de fermier s'il est fabriqué selon une méthode traditionnelle à partir du lait de sa propre ferme », indique Annie Bouchard.

Annie, la fille de Gérard, assume depuis cinq ans la gestion de la fromagerie. « Il y avait une relève pour la ferme, mais pas pour la fromagerie, raconte-t-elle. J'ai toujours été intéressée par la ferme, mais plus encore par la transformation et le contact avec les clients. »

Bouchard Artisan Bio fabrique deux types de fromage cheddar et du yogourt. Sa clientèle comprend notamment les nombreux touristes qui font le tour du lac Saint-Jean. Des touristes qui souvent se déplacent en vélo, car la populaire Véloroute des Bleuets passe devant la fromagerie. Ses produits trouvent aussi preneur dans de nombreux commerces alimentaires de la région, également dans les supermarchés Avril et chez les Fermes Lufa. À noter que la fromagerie transforme actuellement le tiers du lait de la ferme.

Une planification stratégique est en cours afin d'établir les priorités. Il est déjà évident pour Annie qu'il faut renforcer la vocation agrotouristique de la fromagerie. « On veut devenir une halte gourmande, et pour y arriver, on doit élargir l'offre de produits », dit-elle.

La gestionnaire sait qu'il y aura éventuellement des investissements importants à faire. « La fromagerie a 30 ans et il va falloir renouveler les équipements, indique-t-elle. Pour l'instant, on a mis la priorité sur l'installation de robots à la ferme. C'est un gros projet en soi. »

Chose sûre, Carl et elle croient dans les perspectives de développement de la fromagerie. « L'avenir, c'est de transformer à la ferme », dit celui-ci. « Je pense que c'est faisable en y allant étape par étape », conclut Annie.

cela. « C'est pour notre qualité de vie, explique Carl. Si une vache meurt, le lendemain il y a une taure qui vèle. Pas besoin d'acheter d'animal, pas de maladie qui entre dans le troupeau. On peut se le permettre parce qu'on a l'espace et que ça ne coûte pas cher pour alimenter les taures, puisqu'on est bons dans les champs. »

« On élève beaucoup aussi parce qu'on les fait vèler à 28 mois, enchaîne Rodrigue. On attend qu'elles soient mures. On n'a pas de problèmes de vèlage, d'ailleurs, elles vèlent toutes seules. »

Le taux de leucocytes constitue, de leur propre aveu, un défi constant. « On se tient en bas de 200 000 », indique



Faisant fi des pratiques recommandées en matière d'ensilage, les propriétaires de Bouchard Artisan Bio ensilent les fourrages immédiatement après la fauche. « On fait de l'ensilage pour les vaches, pas pour les silos, dit Rodrigue. On attend seulement que la rosée du matin ait disparu. Oui, les silos coulent, mais l'ensilage est excellent pour les vaches, car il contient moins d'urée. On a aménagé un système de drainage au pied des silos qui permet de récupérer tout le jus qui s'écoule et on l'envoie dans la fosse à fumier. C'est une façon de faire qui magane plus les silos, mais les silos précédents ont duré 35 ans et si on les a remplacés, c'est parce qu'ils étaient trop petits et désuets, pas parce qu'ils étaient corrodés. »



Une image suffit pour prendre conscience du défi qui attendait les frères Bouchard quand ils ont démarré. Cette poignée de terre a été prise dans le chemin d'accès à une prairie. « C'est du sable de plage! », révèle Rodrigue.

Carl, qui rappelle qu'ils n'utilisent aucun antibiotique depuis 35 ans.

Au bout du compte, cette gestion répond à ce qui constitue l'objectif premier que poursuivent les Bouchard depuis les débuts : la rentabilité. « On a 15 à 20 % de dépenses d'opération de moins qu'une ferme conventionnelle », affirme Rodrigue, qui s'est beaucoup impliqué au fil des ans dans le groupe de gestion de sa région. Son neveu enchaîne : « On est super bio, mais pas grano. On a des objectifs de rentabilité financière. »

Cette gestion aurait aussi pour effet de déboucher sur un lait dont la composition est particulière. « La seule chose que notre lait a en commun avec le lait conventionnel, c'est sa couleur blanche, dit Rodrigue. » Il donne en exemple la teneur en acides gras oméga-3. « On a participé à un projet de recherche qui a révélé que notre lait contient plus d'oméga-3 que celui des producteurs qui donnent de la graine de lin! », dit-il.

LES ROBOTS S'EN VIENNENT

Bouchard Artisan Bio franchira une étape importante prochainement avec l'installation de deux robots de traite. « Le salon de traite a 20 ans et il arrive en fin de vie, dit Carl. Et la main-d'œuvre est difficile à trouver. »

Ce dernier compte sur les multiples données fournies par les robots de traite pour resserrer la gestion. Il poursuit : « Les robots vont nous dire quelles vaches sont en chaleur et lesquelles sont gestantes. Ils vont nous aider à déterminer ce que rapporte chaque vache. On pourra aussi faire un meilleur suivi des pattes. »

« En somme, on pourra suivre les vaches comme on le fait dans les champs, conclut-il. Notre force, c'est remplir nos silos sans que ça coûte cher. Maintenant, je voudrais qu'on devienne aussi bons avec le troupeau. Je ne vise pas une augmentation de 1 000 kilos de lait par vache, mais je serais très satisfait si on faisait un kilo de plus par jour avec les mêmes coûts d'alimentation. » ■



Les
Producteurs
de lait
du Québec

À quoi ressemblait la production laitière en 1983?



- Le secteur laitier a grandement évolué au cours des 40 dernières années. La génétique s'est développée, les tendances de consommation ont changé et les producteurs de lait ont pris des décisions stratégiques qui ont marqué l'histoire. Comparons, en images, la production laitière d'hier et celle d'aujourd'hui.

LE NOMBRE DE FERMES ET LA PRODUCTION MOYENNE

En 1983, on dénombrait 18 840 entreprises laitières au Québec. Elles comprenaient en moyenne 36 vaches et produisaient 15 kg de MG/J. À travers les années, le nombre de fermes a diminué, les troupeaux ont grossi et l'efficacité s'est accrue. Aujourd'hui¹, les 4 498 fermes possèdent en moyenne 79 vaches et un quota de 90 kg de MG/J. C'est donc dire que la ferme typique actuelle produit six fois plus de matière grasse qu'en 1983, mais avec seulement un peu plus du double de vaches!

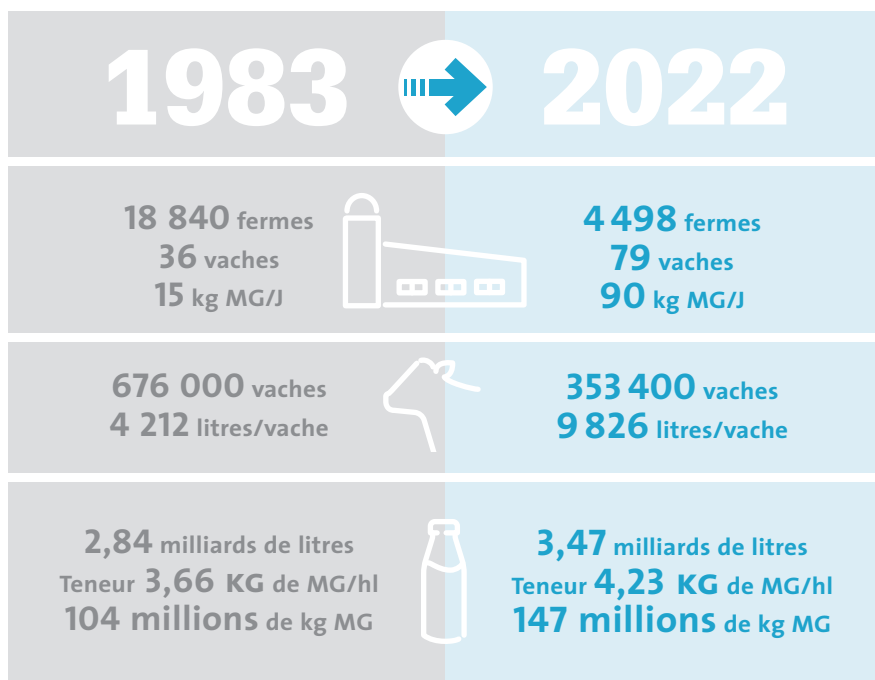
Ce sont notamment les progrès en matière de génétique, l'amélioration du confort des animaux et l'augmentation de la teneur en matière grasse du lait qui ont permis aux fermes de gagner en efficacité.

Ces changements ont aussi amené une réduction du cheptel laitier de près de la moitié. En 1983, au Québec, 676 000 vaches fournissaient 2,84 milliards de litres de lait. Aujourd'hui, on en compte 353 400 pour une production de 3,47 milliards de litres.

Moins de vaches signifie aussi moins de gaz à effet de serre! On parle d'une réduction de près de 40 % entre 1983 et 2022.

LES VENTES ET LA TRANSFORMATION DU LAIT

Entre 1983 et 2022, les ventes de lait à boire sont passées de 640 à 611 millions de litres de lait. C'est une baisse qui peut paraître légère quand on se fie uniquement à la quantité, mais qui est importante lorsqu'on prend en considération la croissance de la population des 40 dernières années. Quand on parle de la baisse de la demande en lait à boire, on fait donc référence surtout au recul de la consommation par personne.



Sources : Statistique Canada, Commission canadienne du lait et Les Producteurs de lait du Québec

1983		2022
640 millions de litres de lait		611 millions de litres de lait
21 millions de litres de crème		66 millions de litres de crème
50 000 tonnes de yogourt (1987)		280 000 tonnes de yogourt
70 000 tonnes de fromage		240 000 tonnes de fromage

La production de yogourt a, quant à elle, fait un bond impressionnant en 40 ans, passant de 50 000 à 280 000 tonnes! Au fil des ans, la demande pour ce produit a augmenté, et c'est le Québec qui est devenu le chef de file canadien dans sa production. On fabrique ici près de 80 % du yogourt qui est consommé au pays. Le Québec est aussi particulièrement dynamique dans la fabrication du fromage. Il en produit 240 000 tonnes comparativement à 70 000 tonnes en 1983. C'est près de 50 % de la production canadienne. ■

¹ Les données les plus actuelles fournies dans ce texte datent de 2022.

Sources : Statistique Canada et Les Producteurs de lait du Québec



Les
Producteurs
de lait
du Québec

La recherche au cœur du développement des PLQ

■ La création de Novalait en 1995 représente un moment charnière pour la recherche en production laitière. À ce jour, 64,2 millions de dollars y ont été investis par les producteurs de lait, les transformateurs et leurs partenaires.

Qu'est-ce qui a mené à la création de Novalait? On en parle avec l'ancien directeur général des PLQ, Alain Bourbeau.

Alain Bourbeau a consacré sa carrière au monde agricole. Agronome de formation, il a été conseiller en gestion durant les années 80, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avant d'être embauché en 1990 par les

PLQ à titre d'économiste principal. Il est devenu directeur de la recherche économique en 1995, puis directeur général de l'organisation en 2008. Il a quitté ce poste pour prendre sa retraite en 2020.

Selon lui, pour mieux comprendre pourquoi Novalait a été créée, il faut se remémorer comment les besoins en innovation et en recherche ont évolué à travers le contexte politique et social des 40 dernières années.

« Dans les années 80, la recherche dans le milieu agricole était financée par les deux paliers de gouvernement, commence-t-il. Au Québec, la recherche et le transfert des connaissances se faisaient à travers ce qu'on appelait les bureaux locaux dispersés un peu partout sur le territoire ». La conjoncture économique est toutefois venue changer la donne au tournant des années 90. « On était en pleine période d'austérité budgétaire. Les gouvernements cherchaient à réduire leur déficit, donc tous les secteurs où ils intervenaient ont subi des compressions. L'agriculture n'y a pas échappé », explique-t-il. Les activités dans les bureaux locaux ont ainsi été réduites peu à peu. Un manque dans le transfert des connaissances a donc commencé à se faire sentir et la nécessité de trouver des solutions pour y remédier est apparue.

Il faut dire qu'à cette époque, il n'y avait pas de sommes importantes vouées à la recherche au sein même des Producteurs de lait du Québec, qui s'appelaient alors la Fédération des producteurs de lait du Québec. « L'intervention en recherche était minime, ponctuelle et de nature plus économique qu'agronomique. Le budget alloué au coût de production a longtemps été la principale dépense de la Fédération dédiée à la recherche », indique M. Bourbeau. Il rappelle d'ailleurs qu'à ses débuts l'organisation intervenait très peu dans le volet agromatique des entreprises laitières. « Il



Les fondateurs de Novalait, de gauche à droite : M. Gaston Lajoie et M. Dimitri Fraeys de Veubeke, du Groupe Lactel, aujourd'hui dissout, M. Claude Lambert et M. Donat Roy, du CILQ, M. Alain Bourbeau et M. Jean Nobert, des Producteurs de lait du Québec, ainsi que M. Jacques Cartier et M.

n'y avait pratiquement pas d'intervention en agroenvironnement ou en santé animale, par exemple. La mission première était la mise en marché du lait. On travaillait essentiellement sur des dossiers économiques », précise-t-il.

Les premiers investissements de plus grande envergure en recherche des PLQ ont été effectués par l'entremise d'une formule de cofinancement, notamment avec le gouvernement fédéral. Alain Bourbeau explique : « Le gouvernement accordait du financement et les différents secteurs agricoles pouvaient offrir une contrepartie. De notre côté, on a commencé par faire un prêt de quota au centre de recherche de Lennoxville. Les revenus générés étaient dédiés spécifiquement à des projets de recherche dans le lait et une somme équivalente était ajoutée par le fédéral. » Il précise que ce type d'entente perdure et a même été répété avec d'autres organisations au fil des ans.

LE SAVIEZ-VOUS

Chaque dollar investi par les producteurs et les transformateurs dans Novalait permet d'aller chercher plus de 4 \$ de la part d'organismes gouvernementaux, d'entreprises privées ainsi que de regroupements provinciaux et nationaux. Depuis 1995, 64,2 millions de dollars ont ainsi été investis dans des projets de recherche.

La fin des années 80 a aussi été marquée par une tendance de consommation qui a énormément nui au secteur laitier : la crainte du cholestérol. « On avait des pertes de marché de l'ordre de 2 à 4 % par année.

On ne parlait pas de hausse de quota dans ce temps-là. Il n'y avait que des coupures et beaucoup de tensions dans l'industrie. Les taux d'intérêt étaient aussi dans le plafond. C'était une période très difficile autant pour les producteurs que les transformateurs », résume M. Bourbeau.

L'ancien directeur général des PLQ poursuit : « C'est dans ce contexte que s'est affirmée la volonté d'investir en recherche. » En 1993, dans le cadre de la convention de mise en marché, les producteurs et les transformateurs ont créé le Fonds de développement de l'industrie laitière. Les sommes qui y sont investies par chacun à parts



Les
Producteurs
de lait
du Québec

égales ont permis de créer Novalait en 1995.

« Les producteurs et les transformateurs se sont unis dans une cause commune : faire face à la contraction des marchés, améliorer l'efficacité des entreprises et stimuler la demande par des innovations. Ils ont trouvé des façons de progresser ensemble. C'est ça la pierre angulaire de Novalait, souligne-t-il. On avait des litiges sur plein de sujets, mais quand on arrivait à la table de Novalait, on mettait les différends de côté et on travaillait ensemble. »

Novalait a aussi permis aux producteurs de lait d'être au cœur des décisions en ce qui a trait aux sujets de recherche. « Dans les projets de cofinancement avec le fédéral, se souvient Alain Bourbeau, les orientations de recherche étaient surtout établies par les gouvernements, les chercheurs et le comité bovins laitiers du CPAQ. Les producteurs n'avaient donc pas de force décisionnelle. » Chez Novalait, les projets sont menés selon des axes

de recherche fixés d'après les priorités des producteurs et des transformateurs. Il s'agissait d'une approche nouvelle à l'époque qui a permis aux producteurs d'exercer un leadership dans le financement et dans les orientations des études. « Quand tu payes, tu décides, quand tu ne payes pas, t'as moins d'emprise sur le volant », résume-t-il

Alain Bourbeau précise que l'objectif n'était toutefois pas de se substituer au gouvernement, mais plutôt d'élargir les possibilités de recherche et de se rapprocher des besoins du terrain. Selon lui, l'État demeure notamment un pilier essentiel pour la recherche fondamentale, c'est-à-dire, les projets plus risqués et de longue haleine.

Il rappelle qu'en 1995, les PLQ sont aussi devenus le principal actionnaire du PATLQ, nommé aujourd'hui Lactanet, et qu'ils ont acheté le CIAQ quatre ans plus tard. « Novalait, Lactanet et le CIAQ forment un trio très porteur pour les PLQ », dit-il. D'une part, avec l'appui du CIAQ, les

producteurs ont accès aux améliorations génétiques et, d'autre part, Lactanet, avec ses conseillers, a des yeux sur le terrain et est devenu le principal centre de transfert technologique. « C'est grâce à ces deux organisations et à Novalait qu'on recueille les principales données pour mieux gérer et faire progresser les fermes. Sans données, souligne M. Bourbeau, on ne peut pas avoir un portrait de notre situation et se fixer des objectifs pour le futur. »

Au fil des ans, les priorités de Novalait ont évolué selon les besoins des producteurs et des transformateurs, les tendances de consommation ainsi que les demandes sociétales. Le premier projet de recherche de l'organisation portait sur la qualité et les utilisations de la mozzarella. Depuis, 130 autres projets de recherche ont été réalisés grâce à des équipes de chercheuses et de chercheurs engagés. L'objectif demeure toujours le même : innover pour durer. ■



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Une carrière consacrée aux producteurs de lait

Par AUDREY GENDRON, secrétaire de rédaction, PLQ

- Sylvie Gauthier travaille pour Les Producteurs de lait du Québec depuis 40 ans. Si le lait peut être livré chaque jour aux usines de transformation, c'est notamment grâce à elle. Elle partage avec nous quelques souvenirs de cette carrière consacrée au service des producteurs laitiers d'ici.



Sylvie avait 17 ans quand elle a été embauchée comme commis de bureau au service des Finances. C'était en 1982, c'est-à-dire quelques mois avant même la fondation de la Fédération des producteurs de lait du Québec, renommée plus tard Les Producteurs de lait du Québec. « La création de la

Fédération était en train de se faire quand je suis arrivée. Je me rappelle que ça bougeait! Mais je n'ai pas vécu de grosse transition dans mon travail », se souvient-elle. Sylvie est par la suite devenue commis-comptable, puis commis-comptable junior. Elle poursuit : « J'ai un DEP en comptabilité, alors je pensais rester aux Finances toute ma carrière, mais un poste s'est libéré aux approvisionnements. » Une de ses collègues, qui travaillait déjà dans l'équipe des approvisionnements l'a convaincue de poser sa candidature. « Elle m'a dit : "Viens travailler avec moi, tu vas être bonne et on va avoir du fun", révèle Sylvie. J'ai finalement eu le poste et, elle et moi, on travaille ensemble depuis 28 ans. »

Comme agente aux contrôles techniques, approvisionnement et transport, Sylvie planifie le transport du lait des fermes aux usines en fonction de l'offre et de la demande. Elle explique : « Chaque semaine, on reçoit les réquisitions de lait des usines et les quantités de lait qui seront disponibles chez les producteurs. On dirige les citernes de lait vers les usines en respectant les règles des conventions de transport et de mise en marché. Par exemple, quand la demande est plus

« J'ai vécu tous les moments importants de ma vie, comme mon mariage et la naissance de mes enfants, en tant qu'employée aux PLQ. C'est quelque chose quand même. »

« Parfois, le camion est déjà en route et l'usine ne peut pas recevoir le lait. Il faut trouver une solution, pas le lendemain, pas dans trois heures, c'est maintenant que ça se passe! »

forte que la production, on doit fournir les classes prioritaires en premier. » Sylvie précise que les commandes des transformateurs et les quantités de lait disponible qui lui sont envoyées sont au départ des estimations. Le plan initial n'est donc jamais le plan final. « Il faut que je sois capable de travailler sous pression, parce qu'il y a beaucoup de changements de dernière minute. On a entre 200 et 300 modifications par semaine, explique-t-elle.

Sylvie travaille aussi régulièrement sur appel la fin de semaine pour régler des urgences, comme un feu ou un bris soudain dans une usine. « Parfois, le camion est déjà en route et l'usine ne peut pas recevoir le lait. Il faut trouver une solution, pas le lendemain, pas dans trois heures, c'est maintenant que ça se passe! », lance-t-elle.

LA CRISE DU VERGLAS EN 1998

Il y a, bien entendu, des urgences plus marquantes que d'autres. « La crise du verglas, c'était une grosse affaire, dit Sylvie. Quand la première usine, celle de Marieville, a fermé par manque d'électricité, on n'en a pas trop fait de cas. Mais après, on s'est mis à recevoir des appels des autres usines l'une après l'autre. C'était épouvantable. Le pire, c'est quand Saputo à Montréal est tombé. » Elle explique que d'un côté, plusieurs transformateurs n'étaient plus en mesure de recevoir du lait et que, de l'autre, plusieurs fermes étaient inaccessibles parce que les camions ne pouvaient plus passer dans les rangs. « Chaque jour, il fallait évaluer ce qu'on pouvait ramasser et où on pouvait l'envoyer. C'était tout

un défi! On finissait de travailler tard et souvent à la lampe de poche », se rappelle-t-elle.

Sylvie précise qu'elle et sa collègue ont eu besoin de renfort pour passer à travers cette crise. « Beaucoup de personnes dans l'équipe nous ont aidées. C'était vraiment la priorité. », dit-elle.

Sylvie habite la Rive-Nord, elle avait donc de l'électricité chez elle durant cette période. Mais ce n'était pas le cas pour sa collègue qui habitait dans le fameux triangle noir en Montérégie. « Elle était coupée du monde, si on veut. J'ai décidé de l'aider. J'ai appelé ma gardienne, je lui ai demandé si elle pouvait prendre une enfant de plus. Elle a accepté. Après, j'ai appelé ma collègue et je lui ai dit: "Fais tes bagages, tu t'en viens rester chez nous avec ton chum et ta fille". On a cohabité pendant trois semaines environ », se remémore Sylvie. « Comme quoi, ajoute-t-elle, les collègues deviennent souvent plus que des collègues. Il y a des gens qui m'ont beaucoup aidée dans ma vie, alors maintenant je donne au suivant. »

DU PAPIER AU NUMÉRIQUE

Quand on lui demande ce qui a le plus changé dans l'organisation au cours des 40 dernières années, elle répond sans hésiter: « la technologie ». Elle précise: « Avant, on faisait tout à la main: les paies et les corrections de paie des producteurs entre autres. On avait d'énormes piles de papier. Une fois nos documents remplis, on les envoyait au service informatique de l'UPA où des gens avaient comme emploi de les retaper. » Les ordinateurs ont ensuite peu à peu été intégrés

dans les locaux. « On a commencé par avoir un ordinateur cathodique par département, et aujourd'hui, on fait du télétravail. On est même passés au zéro papier en 2020 durant la pandémie », résume Sylvie. Est-ce que tous ces changements ont été positifs au bout du compte? « On pensait que l'arrivée des ordinateurs allait nous alléger la tâche, mais finalement ça nous donne plus de travail », dit-elle en riant.

UN EMPLOI QUI ÉVOLUE

Au fil des années, des changements réglementaires dans l'approvisionnement et le transport du lait sont venus changer le quotidien de Sylvie. « C'est comme pour l'arrivée des technologies, il faut savoir s'adapter », dit-elle. Sylvie poursuit: « Les obligations de déplacement de lait des provinces de P5 font en sorte que maintenant on a plus de camions à déplacer de l'est vers l'ouest. On reçoit des camions des Maritimes et on envoie des camions du Québec vers l'Ontario. C'est un approvisionnement en cascade, si on veut. »

C'est aujourd'hui de plus en plus rare de célébrer 40 ans de travail au sein d'une même entreprise. Sylvie se souvient: « J'ai vécu tous les moments importants de ma vie, comme mon mariage et la naissance de mes enfants, en tant qu'employée aux PLQ. C'est quelque chose quand même. » Et pourquoi a-t-elle choisi de rester aux PLQ? « J'avais besoin de stabilité. J'aime aussi ce que je fais. Même après toutes ces années, je pense que je m'investis autant qu'au début. En tout cas, je n'ai pas perdu l'intérêt envers mon métier », conclut-elle. ■